

Selon la « Risk Map 2025 »

# Le Maroc, une destination sûre pour les touristes du monde entier



■ Karim Ben Amar

Le Maroc se distingue de nouveau comme une destination sûre pour les voyageurs en 2025, selon la « Risk Map 2025 » publiée par Safeture et Riskline, deux références en matière d'analyse des risques liés aux voyages. Cette carte, qui évalue le niveau de risque de chaque pays en fonction de critères tels que la sécurité, la criminalité, les risques sanitaires et environnementaux, place une nouvelle fois le royaume du Maroc parmi les trois seuls pays africains affichant un niveau de risque considéré comme « faible ». À ses côtés,

selon l'étude, se trouvent la Namibie et le Botswana. Ce classement place le Maroc dans la même catégorie que des nations comme la France, les États-Unis, l'Espagne, le Portugal ou encore le Royaume-Uni. Rappelons toutefois que le continent africain présente un tableau assez contrasté en matière de sécurité. Si le royaume tire aisément son épingle du jeu, d'autres pays d'Afrique du Nord, comme la Libye et l'Algérie, sont classés à risque « critique » d'après la même étude.

P5

## Le PPS fête la journée internationale des droits de l'Homme La liberté d'expression au Maroc en questions

■ M'Barek TAFSI

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, fêtée chaque année le 10 décembre pour célébrer le jour où, en 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Parti du Progrès et du Socialisme –Espace des cadres, Rabat- a organisé mardi 10 décembre au siège national du parti une conférence sous le thème : « questions de la liberté d'expression au Maroc d'aujourd'hui ».



P3

## Abolition de la peine de mort La société civile salue « un acquis précieux en matière de droits humains »

Un groupe d'organisations des droits humains opposées à la peine de mort a qualifié la position exprimée par le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, au Parlement, en faveur de l'adhésion du Maroc aux pays votant pour la résolution onusienne visant à suspendre l'application de la peine de mort, de « précieux acquis en matière de droits humains ». Ces organisations, signataires d'un communiqué dont Al Bayane a reçu une copie, incluent : la Coalition marocaine pour l'abolition de la peine de mort, le Réseau des avocats et avocates contre la peine de mort, le Réseau des journalistes contre la peine de mort, le Réseau des éducateurs et éducatrices contre la peine de mort, et le Réseau des entrepreneurs contre la peine de mort.

P2

## Autrement dit



par Mustapha Labraimi

A voir ce point minuscule dans l'immensité de l'Univers qui court à une vitesse vertigineuse dans sa trajectoire, l'étonnement vient du savoir qu'il est le lieu de tant d'agitations, de conflits et d'horreurs... L'étonnement passé, on revient sur terre pour essayer de comprendre. Tout cet embrasement, et ces domi-

nos qui tombent à la suite, est-il le résultat d'événements aléatoires en relation avec des comportements mus par l'origine bestiale de l'humain ou d'un plan réfléchi pour arriver à des objectifs déterminés. La géopolitique devient l'introduction à tout ce qui se fait sur la Terre. Une lapalissade dira-t-on.

Comme des états ont été créés, ils peuvent être effacés. Durant le vingtième siècle, cette tectonique politique semblait impossible avec l'ordre mondial établi après la seconde guerre mondiale jusqu'en 1989, après la chute du mur de Berlin. L'atlas politique de la Terre se recomposait suite à des guerres sanglantes et des épurations ethniques. Le droit international établi ne se renforçait pas par l'approche « deux poids, deux mesures et la volonté hégémonique de l'impérialisme étaisunien et son exercice de « gendarme du monde » pour s'assurer des richesses naturelles

là où elles se trouvaient aux dépens des peuples soumis à une mondialisation néolibérale rampante. Quitte à montrer la poudre de perlimpinpin en guise de preuve au conseil onusien. Au fait, la guerre et ses horreurs n'ont jamais disparu de la surface de la Terre. Le commerce des armes est toujours florissant. Cela ramène l'observateur aux événements du 7 octobre 2023 et à ses conséquences. D'une situation de colonisation et l'exercice de l'apartheid en terre palestinienne, l'origine « d'un acte de résistance » devient suspecte.

Car c'est par sa réalisation que la poudrière du Moyen Orient se trouve enflammée. Des territoires conquis, un génocide commis, des guerres menées « hors zone » et sans commune mesure avec une « vendetta » surdimensionnée, pratiquée contre la justice et la paix. La plèbe meurt et souffre des affres

des destructions aveugles, de la faim et des bombardements continus ; au moment même où les commanditaires de la nouvelle géopolitique font état de leurs projets de reconquête et de l'établissement d'une nouvelle configuration étatique régionale. Cette interpellation sur l'origine du déclenchement de la guerre qui sévit au Moyen Orient et des responsabilités qui en découlent peut paraître comme un déni d'une solidarité envers une lutte juste et légitime, particulièrement par les esprits en transe, brûlés et convaincus de leur vérité sans aucun lien avec la réalité, et ce d'autant plus qu'ils se trouvent à l'abri et loin des actions meurtrières que subissent les populations en place. « On ne peut cacher le soleil avec un tamis » et se garder d'établir les causes et les conséquences de tout acte censé conduire à la reconnaissance des droits nationaux légitimes du peuple palestinien et qui aboutit à

approfondir sa souffrance et son errance. Le pire s'annonce encore plus grave et constitue une préoccupation majeure pour les peuples qui œuvrent à consolider leur souveraineté et à affirmer leur émancipation. La solidarité avec le peuple palestinien ne peut être entachée par la compréhension des faits réels, de l'évaluation des rapports de forces et des actions justes à mener avec clairvoyance et perspicacité pour l'établissement de la paix, de la libération et de la sécurité du peuple palestinien et son droit légitime à l'édification de son état national. C'est l'objectif cardinal qui nécessite une mobilisation perspicace dans un contexte mondial qui se transforme. Il est plus que temps que la question palestinienne soit réglée, sans qu'elle se broie dans les décrochements de la tectonique politique actuellement entreprise.

Marché des aliments composés  
Le Conseil de la Concurrence alerte sur le dictat des fournisseurs

■ Khalid Darfaf

Le marché des aliments composés demeure exposé à plusieurs défaillances aussi bien endogènes qu'exogènes, relève le Conseil de la concurrence (CC) dans son Avis rendu public portant sur « l'état de la concurrence sur le marché des aliments composés au Maroc ». Le CC a fait remarquer que ce secteur est soumis à une forte concentration, étant donné que deux groupes industriels s'accaparent la part du lion du marché, soit une marge s'élevant à 50%.

P2

Préparation des 2èmes Assises nationales de la régionalisation avancée

Les élus du PPS à Souss-Massa plaident pour un développement intégré de leur région

■ Par Jamal Eddine Felhi

Dans la perspective des 2èmes Assises nationales de la régionalisation avancée, prévues les 20 et 21 du mois en cours à Tanger sous le thème « la régionalisation avancée : entre les défis d'aujourd'hui et de demain », le groupe du Parti du Progrès et du Socialisme au Conseil régional de Souss-Massa, a présenté une série de propositions ambitieuses pour accélérer le développement économique, social et humain de la région. Les élus du PPS, Abdellatif Ouammou, Mohamed Laouina et Larbi Kansi, ont ainsi passé en revue, lors d'une réunion consultative, organisée à ce sujet mardi à Agadir, les défis auxquels Souss-Massa est confrontée et fait état des lacunes à combler en matière de promotion de l'attractivité de la région, d'investissement productif, de lutte contre le stress hydrique, de développement des transports, et de transformation numérique des collectivités territoriales en vue d'un développement régional intégré.

P4



LE PPS fête la journée internationale des droits de l'Homme

# La liberté d'expression au Maroc en questions



**“**A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, fêtée chaque année le 10 décembre pour célébrer le jour où, en 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Parti du Progrès et du Socialisme –Espace des cadres, Rabat- a organisé mardi 10 décembre au siège national du parti une conférence sous le thème : « questions de la liberté d'expression au Maroc d'aujourd'hui ». Y ont participé la journaliste Hanane Bakour, directrice de publication de « la voix du Maroc », Me. Mohamed Chmaâou, vice-président de l'association Adala pour le droit à un procès équitable, Karim Tej, membre du BP du PPS et Mohamed Sektioui, représentant d'Amnesty International. Quant à la modération du débat, elle a été assurée par le journaliste et acteur associatif Abdellah Bouchart. **”**

## M'Barek Tafsi

Ouvrant les débats, A. Bouchart a indiqué que le sujet revêt une grande importance, notant que la défense de la liberté d'expression est la défense du droit de tout un chacun d'exprimer son opinion, même quand elle ne fait pas plaisir à tout le monde. Et ceci fait partie, évidemment, de la vie démocratique.

Des progrès importants ont été réalisés au Maroc grâce aux sacrifices et aux luttes des générations précédentes, a-t-il dit, ajoutant qu'il importe aujourd'hui de poursuivre le combat pour davantage de liberté, de droits et de dignité.

### Hanane Bakour : « le climat de peur pousse à l'autocensure »

La journaliste Hanane dont la condamnation à un mois de prison avec sursis, assorti d'une amende de 5.000 dirhams ainsi qu'à un dédommagement symbolique de 1 dirham en faveur du RNI (Rassemblement national des indépendants) a été confirmée, jeudi 5 décembre, par la Cour d'appel de Rabat, a indiqué que sa poursuite en vertu du code pénal pour avoir publié une information sur son facebook est « incompréhensible ». Elle est aussi insupportable, car c'est en application d'un article du code pénal que le juge a prononcé son verdict, sachant que ce code est promulgué non pas pour sanctionner les journalistes, mais des actes criminels qui tombent sous le coup de la justice pénale. Et pourtant le code de la presse est là depuis 2016 pour le traitement de tout ce qui concerne les journalistes et les médias, a-t-elle dit. De ce fait, l'application d'un tel code fait régner un climat de peur chez les journalistes, qui pensent mille fois avant d'écrire quelque chose ou de le dire, a-t-elle dit.

Cette autocensure est de plus en plus présente dans le travail quotidien des journalistes, appelés plus que jamais à ne pas tout dire pour que leur entreprise ne soit pas privée du soutien public aux secteurs de la presse, de l'édition, de l'imprimerie et de la distribution et subir le même sort que celui des dizaines de titres disparus.

Après avoir rappelé qu'elle avait entamé sa carrière en tant que journaliste au début des années 2000, elle a indiqué que le secteur connaissait à l'époque



une certaine ouverture qui s'était traduite par le développement d'une certaine presse indépendante, qui avait profité d'une plus grande liberté accordée au secteur. Oui, les poursuites judiciaires des journalistes en vertu du code pénal n'avaient jamais cessé, et certains d'entre eux ont été même condamnés à de lourdes peines et à des amendes invraisemblables qui avaient signé la faillite de leur entreprise.

Mais ce qui est grave aujourd'hui, c'est que les journalistes sont poursuivis actuellement non pas pour fautes professionnelles ou autres mais pour des actes qui n'ont rien à voir avec la presse.

### Me. Chmaâou : « le recours au code pénal vise à empêcher la vérité d'éclater au grand jour »

Toujours sous le choc de la condamnation de la journaliste Hanane Bakour, Maître Mohamed Chmaâou a indiqué que l'application des dispositions du code pénal au lieu du code de la presse pour des affaires dans lesquelles des journalistes sont impliqués n'a qu'un seul but, c'est celui d'empêcher la vérité d'éclater au grand jour. Alors que c'est en jouant pleinement son rôle que la presse libre est considérée comme un des piliers de tout système démocratique.

La liberté d'expression est le droit pour chacun de dire ou d'écrire ce qu'il pense, comme il est énoncé dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et d'autres instruments internationaux des droits de l'homme, ratifiés par le Maroc. Au Maroc de nombreuses dispositions de la Constitution de 2011 consacrent la liberté d'expression et le droit d'accès à l'information dont l'article 28, qui stipule que « la liberté de la presse est garantie et ne peut être limitée par aucune forme de censure préalable. Tous ont le droit de s'exprimer et de diffuser librement, et dans les seules limites expressément prévues par la loi, les informations, les idées et les opinions».

C'est le cas aussi de l'article 25, selon lequel « sont garanties les libertés de pensée, d'opinion et d'expression sous toutes ses formes.

Sont garanties les libertés de création, de publication et d'exposition en matière littéraire et artistique et de recherche scientifique et technique».

Me Chmaâou a également souligné qu'en dépit des apports qu'il comporte, le Code de la presse et de l'édition contient encore de nombreuses dispositions que les professionnels et les défenseurs des droits de l'homme considèrent restrictives pour la liberté de la presse et de l'édition. Pour ce qui est de la pratique de la dernière décennie, elle révèle que la persécution des journalistes et des manifestations contre la normalisation des relations du Maroc avec un autre pays est toujours en vigueur en violation de toutes les dispositions légales précitées, a-t-il ajouté.

Les dernières grâces que SM le Roi a bien voulu accorder cette année à des journalistes, à l'occasion de la Fête du Trône, constituent une reconnaissance que ces arrestations ne devaient pas avoir lieu, a-t-il estimé.

Et pourtant, le président du RNI a engagé des poursuites judiciaires contre une journaliste qui a posté sur sa page facebook une information concernant non pas ce président mais un membre de son parti et ce en vertu du code pénal. Dans sa plainte, il réclame des sanctions pénales pour atteinte à la vie privée de ce membre de son parti. Selon Chmaâou, le gouvernement actuel s'adonne à des pratiques attentatoires à la liberté de la presse et partant à la démocratie dans son ensemble. C'est ainsi qu'il utilise le soutien de l'Etat à la presse à d'autres fins que celui d'aider les entreprises de presse à renforcer leur situation financière et administrative. Et ce en versant directement aux journalistes leurs salaires, au lieu de l'entreprise qui les emploie.

En fait, ce soutien de l'Etat à la presse requiert pour sa bonne gestion la création d'un organisme spécial ou royal, loin du gouvernement. On ne doit pas l'utiliser pour verser uniquement aux journalistes leurs salaires, mais aider au renforcement et à la promotion de la profession et des entreprises, pour qu'elles puissent disposer de leur pleine autonomie financière, a-t-il expliqué.

### Karim TEJ : « Une nouvelle dynamique est nécessaire pour sortir la presse du gouffre »

Prenant la parole, Karim Tej, membre du Bureau politique du PPS, a rappelé que le chantier des

réformes du secteur de la presse écrite et audiovisuelle a été engagé suivant une vision stratégique globale visant à garantir la liberté de la presse pour le renforcement du processus démocratique dans le pays.

Cette réforme visait en premier lieu à soutenir les petites entreprises de presse pour qu'elles puissent travailler dans des conditions optimales et bénéficier du soutien public dans le cadre d'un contrat programme.

C'est un soutien forfaitaire décidé en fonction des données de l'entreprise.

Mais on voulait en parallèle que ce soutien public aux entreprises médiatiques profite aux journalistes et à tous les travailleurs du secteur.

Dans le même temps, il a été question de doter le secteur médiatique d'un arsenal juridique cohérent pour qu'il puisse assurer son autorégulation et sa gestion, à travers l'adoption du Code de la presse.

Malheureusement, tout ce chantier ambitieux est tombé à l'eau après l'avoir vidé de sa substance, a-t-il dit, rappelant que ce projet participatif a été mis sur pied en application des résolutions des journées d'études de 2005, organisées avec la participation de tous les partenaires.

A présent, cet esprit participatif a cédé la place à des décisions unilatérales et à l'émergence d'une nouvelle élite corrompue pour normaliser avec la médiocrité et la banalité, a-t-il dit, rappelant que sans liberté de la presse, la démocratie n'est qu'une coquille vide.

Et Karim Tej d'appeler à une nouvelle dynamique pour redresser la situation et sortir la presse du gouffre où on l'a embourbée.

La Commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition, créée dans des conditions contestables, a été dotée de prérogatives disproportionnées et il est temps pour tous les acteurs d'assumer leurs responsabilités pour faire face à cette dérive, a-t-il dit.

### Sektioui : « Amnesty International au service de la liberté de presse »

Empêché à la dernière minute de prendre part à ce débat, le représentant d'AI au Maroc Mohamed Sektioui a fait parvenir à la rencontre sa contribution, dont lecture a été donnée par Soumaya Hijji, membre du BP du PPS et coordinatrice de « l'espace des cadres de Rabat », cadre qui a la particularité d'être ouvert à tous ceux qui le désirent qu'ils soient ou non membres du parti. Dans sa contribution, Sektioui a indiqué que quoique le secteur dispose depuis 2016 d'un nouveau Code, les autorités marocaines préfèrent l'utilisation du code pénal pour poursuivre les journalistes devant les tribunaux.

En principe, a-t-il rappelé, le code la presse doit garantir son autonomie vis-à-vis du code pénal et la liberté des journalistes dans l'exercice de leur fonction, ajoutant que le but recherché est de faire en sorte que les peines privatives de liberté soient éliminées et ne plus être appliquées que pour les cas d'extrême gravité.

Il a également rappelé les positions prises par son organisation pour dénoncer les procès des journalistes marocains, qui ont récemment bénéficié d'une grâce royale et de tous les bloggeurs et autres utilisations des réseaux sociaux.

Et ce pour que la liberté de la presse soit assurée dans le pays, comme elle l'est dans les pays démocratiques.

Préparation des 2èmes Assises nationales de la régionalisation avancée

# Les élus du PPS à Souss-Massa plaident pour un développement intégré de leur région

■ -Par Jamal Eddine Felhi

»

**Dans la perspective des 2èmes Assises nationales de la régionalisation avancée, prévues les 20 et 21 du mois en cours à Tanger sous le thème « la régionalisation avancée : entre les défis d'aujourd'hui et de demain », le groupe du Parti du Progrès et du Socialisme au Conseil régional de Souss-Massa, a présenté une série de propositions ambitieuses pour accélérer le développement économique, social et humain de la région. »**

**L**es élus du PPS, Abdellatif Ouammou, Mohamed Laouina et Larbi Kansi, ont ainsi passé en revue, lors d'une réunion consultative, organisée à ce sujet mardi à Agadir, les défis auxquels Souss-Massa est confronté et fait état des lacunes à combler en matière de promotion de l'attractivité de la région, d'investissement productif, de lutte contre le stress hydrique, de développement des transports, et de transformation numérique des collectivités territoriales en vue d'un développement régional intégré.

Dressant le constat de la situation, ils ont rappelé que l'axe Tanger-El Jadida monopolise à lui seul 68 % des activités industrielles nationales, un déséquilibre structurel qui se traduit, non seulement par une inégalité flagrante en matière de création d'emplois, mais également par une répartition asymétrique de la valeur ajoutée. À titre d'illustration, cette dernière atteint 330.000 dirhams par emploi dans l'axe Tanger-El Jadida, contre 160.000 dirhams dans le reste des régions.

Face à ces disparités, les élus du PPS soulignent l'urgence de rééquilibrer la répartition régionale de l'industrie nationale, un défi majeur dans le contexte d'une mutation démographique, marquée par une diminution progressive de l'emploi agricole. Ils insistent sur la nécessité impérieuse pour le secteur industriel de jouer un rôle moteur en absorbant cet excédent de main-d'œuvre, tout en favorisant une répartition plus équitable des opportunités économiques à travers l'ensemble du territoire national.

**Pour une diversification de l'économie régionale**  
Ils mettent également l'accent sur l'urgente nécessité de



repenser les stratégies actuelles pour doter Souss-Massa d'une dynamique industrielle plus équilibrée et compétitive, relevant que les exportations industrielles de la région Souss-Massa, d'une valeur de 4,7 milliards de dirhams, restent très dominées par les industries agroalimentaires et ne représentent que 1,3 % des exportations industrielles nationales. Des chiffres qui témoignent de l'ampleur du défi industriel à relever pour diversifier l'économie régionale, malgré les efforts déployés au cours des dix dernières années.

A cet égard, les élus du PPS insistent sur l'impératif de diversifier l'activité industrielle dans la région en s'affranchissant de la dépendance excessive de l'agriculture, du tourisme et de la pêche maritime. Ils plaident pour une mise en œuvre résolue et ambitieuse du Plan d'accélération industrielle, initié en 2018, afin de mieux positionner la région notamment sur le marché prometteur de l'Afrique subsaharienne.

Ils soulignent, par ailleurs, l'importance du développement des infrastructures de communication et de logistique pour assurer la réussite de la diversification économique de la région de Souss-Massa. En ce sens que ces infrastructures joueront un rôle stratégique dans l'attractivité et la compétitivité de celle-ci sur les plans national et international.

Les élus du PPS mettent également en lumière la nécessité impérative de stimuler les investissements dans des secteurs clés, telles que les énergies renouvelables, l'innovation technologique, et les industries orientées vers les besoins du marché local, lesquelles offrent un potentiel important. Il s'agit aussi, selon eux, de promouvoir le commerce et les services logistiques tournés vers l'international, à travers des activités comme l'offshoring,

S'agissant du projet de réalisation d'un port sec dans la zone industrielle de la commune de Drarga, à Agadir, les élus du PPS mettent également en avant son importance stratégique. Ils estiment qu'il facilitera les services portuaires et optimisera les opérations d'exportation en rapprochant les services logistiques des principales unités industrielles, agricoles et halieutiques de la région. Ce port sec viendrait ainsi répondre aux besoins croissants de connectivité et de compétitivité des entreprises implantées dans les trois zones industrielles d'Agadir, tout en bénéficiant aux acteurs agricoles des provinces de Chtouka-Aït Baha et de Taroudant, ainsi qu'aux unités de pêche maritime des zones du sud.

Parallèlement à ce projet structurant, les élus soulignent aussi l'importance de la modernisation urbaine de la ville d'Agadir, inscrite dans une dynamique de transformation visant à faire de la capitale du Souss un moteur de développement régional, tout en insistant sur l'urgence d'améliorer les infrastructures de transport et de mobilité dans la ville d'Agadir et les zones rurales et montagneuses environnantes.

## Pour un schéma directeur de transformation numérique

En ce qui concerne la transformation numérique, les membres du groupe du PPS relèvent le retard notable qu'accuse la région de Souss-Massa à ce niveau, malgré les avancées réalisées dans l'évolution du cadre légal et législatif au niveau national. Face à cette situation, ils plaident pour l'élaboration d'un schéma directeur régional pour la transformation numérique, un outil stratégique devant permettre de coordonner et d'harmoniser les efforts en faveur d'une numérisation inté-

grale des institutions et des services régionaux. A cet égard, ils appellent à intensifier les initiatives visant à moderniser les mécanismes administratifs et à renforcer l'infrastructure technologique, afin d'optimiser les services publics et de garantir une amélioration globale des prestations offertes au niveau régional.

Concernant la problématique des ressources hydriques, ils estiment que les défis liés à l'eau ne peuvent être imputés uniquement à la succession des années de sécheresse, mais qu'ils trouvent également leur origine dans l'inefficacité structurelle des politiques agricoles en vigueur. Ces dernières mobilisent plus de 80 % des ressources hydriques nationales, tout en générant un gaspillage considérable en raison de la prédominance de l'irrigation traditionnelle au moment même où les terres dites "bour" (pluviales) représentent 87 % de la superficie totale cultivée.

Pour ce qui est de la question de la transition énergétique, qui constitue un pilier fondamental de la vision stratégique nationale pour atteindre un développement à la fois global et durable, le groupe du PPS insiste sur la nécessité, pour la région de Souss-Massa, de prioriser le développement des infrastructures dédiées aux énergies renouvelables, tout en intégrant une planification environnementale et stratégique de long terme. Cette démarche devrait s'accompagner d'un renforcement de la recherche et développement, de l'innovation, ainsi que d'un rôle accru des universités et des centres de recherche régionaux. Un programme qui inclut également le renforcement des partenariats avec des entités internationales pour bénéficier du soutien financier et technique pour la concrétisation des grands projets énergétiques.

D'autre part pour les élus du PPS, l'engagement dans les grands chantiers des réformes territoriales et la mise en œuvre du nouveau modèle de développement doivent impérativement placer le développement humain au centre des priorités. Ils estiment que la régionalisation avancée ne saurait être pleinement accomplie sans un engagement résolu à réduire les disparités sociales, à garantir une répartition équitable des ressources, et à offrir des opportunités d'emploi, en particulier dans les zones reculées. L'amélioration des infrastructures est également cruciale pour assurer des services de santé et d'éducation de qualité, à même de répondre aux attentes des populations.

Organisées par le ministère de l'Intérieur en partenariat avec l'Association des régions du Maroc, la deuxième édition des Assises nationales de la régionalisation avancée a pour objectif d'évaluer les acquis et d'échanger les meilleures pratiques. Prendront part à cette importante rencontre des responsables gouvernementaux, des présidents de régions, des élus des Conseils communaux et des experts, ainsi que des acteurs politiques et économiques marocains et étrangers.

## Préparation consultative

# Élaborer la régionalisation avancée

■ Saoudi El Amalki

A l'instar de toutes les régions du royaume, les préparatifs de la consultation régionale à propos du séminaire sur la régionalisation avancée a eu lieu, mardi dernier à l'hôtel des Dunes d'Or, sous la présidence du Wali de la région Souss Massa, en présence du président du conseil régional, des gouverneurs et un large parterre d'institutionnels, d'élus, de la société civile et des médias. Dans son speech inaugural, le chef de file de la région a signalé que ce colloque national advenait dans un contexte où la nation traverse de profondes mutations et de promotions structurantes à diverses et multiples échelles. Au cœur de ce changement qui s'opère à brides abattues, la régionalisation s'érige en choix stratégique de la construction institutionnelle de l'Etat et en ancrage du parcours développemental sur les diverses dimensions. Dans ce sens, le Wali a appelé les acteurs à s'associer au processus des échanges pour contribuer à définir les outils essentiels afin de lever les défis relatifs au chantier de régionalisation, en s'attelant au relèvement de l'attractivité des domaines territoriaux, à la motivation des exigences de l'investissement productif, à la confrontation de crises, l'adaptation avec les changements qui sur-



viennent, plus spécialement le stress hydrique, le rehaussement du système de transport, de numérisation, de l'innovation des mécanismes de financement de nature à faire face aux enjeux et aux incidences. Il fait dire que la rencontre consultative a constitué une occasion d'évaluer les phases de mise en œuvre de la régionalisation avancée ainsi que le renforcement de la coordination entre les différents opérateurs locaux en vue d'élaborer un plan d'action commun pour lever les défis rencontrés la région, selon une

approche globale et intégrée. Il est à dire aussi que la réunion s'est soldée de nombre de recommandations importantes, comme la consolidation des procédés de convergence entre institutions liées à la régionalisation, le relèvement de gouvernance administrative, la garantie du financement durable aux projets de développement. En plus de l'importance de promouvoir toutes les compétences humaines et d'appuyer les capacités des communes territoriales pour réaliser le développement pérenne et global.

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Kenitra  
Commune sidi Allal Tazi

## AVIS DES D'EXAMENS D'APTITUDES PROFESSIONNELS AU TITRE D'EXERCICE 2024

Le Président du Conseil de la Commune Sidi Allal Tazi annonce que les examens d'aptitudes professionnels auront lieu le samedi 28 décembre 2024 à 10h00 du matin au siège de la Commune de Sidi Allal Tazi. Ces examens sont ouverts aux fonctionnaires relevant du budget de cette commune et justifiant d'une ancienneté minimale de six (06) ans dans leur grade d'origine à la date de l'examen, conformément au tableau ci-dessous :

Type d'examen	Conditions de participation	Date de l'examen écrit	Nombre de poste vacant	Dernier délai de dépôt des dossiers des candidatures
Examen d'aptitude professionnel pour accéder au grade de technicien 2 <sup>me</sup> grade à la date de premier examen écrit	06 (six) de service réel dans le grade de technicien 2 <sup>me</sup> grade à la date de premier examen écrit	1		
Examen d'aptitude professionnel pour accéder au grade d'infirmier 1 <sup>er</sup> grade à la date de premier examen écrit	06 (six) de service réel dans le grade d'infirmier 1 <sup>er</sup> grade à la date de premier examen écrit	1	26 décembre 2024	28 décembre 2024 à 10h00 du matin au siège de la Commune de Sidi Allal Tazi
Examen d'aptitude professionnel pour accéder au grade d'adjoint technique 2 <sup>me</sup> grade à la date de premier examen écrit	06 (six) de service réel dans le grade d'adjoint technique 2 <sup>me</sup> grade à la date de premier examen écrit	1		

Les fonctionnaires de la Commune de Sidi Allal Tazi remplissant les conditions susmentionnées et souhaitant passer ces examens sont invités à déposer leurs demandes auprès du bureau d'ordre de la Commune avant la date limite indiquée ci-dessus.

Sidi Allal Tazi le : 06/12/2024

Signé :

Le président du conseil Communal

Selon la « Risk Map 2025 »

# Le Maroc, une destination sûre pour les touristes du monde entier

**“ Le Maroc se distingue de nouveau comme une destination sûre pour les voyageurs en 2025, selon la « Risk Map 2025 » publiée par Safeture et Riskline, deux références en matière d'analyse des risques liés aux voyages. ”**

Karim Ben Amar

Cette carte, qui évalue le niveau de risque de chaque pays en fonction de critères tels que la sécurité, la criminalité, les risques sanitaires et environnementaux, place une nouvelle fois le royaume du Maroc parmi les trois seuls pays africains affichant un niveau de risque considéré comme « faible ». À ses côtés, selon l'étude, se trouvent la Namibie et le Botswana. Ce classement place le Maroc dans la même catégorie que des nations comme la France, les États-Unis, l'Espagne, le Portugal ou encore le Royaume-Uni. Rappelons toutefois que le continent africain présente un tableau assez contrasté en matière de sécurité. Si le royaume tire aisément son épingle du jeu, d'autres pays



d'Afrique du Nord, comme la Libye et l'Algérie, sont classés à risque « critique » d'après la même étude.

En dernier, la « Risk Map 2024 » avait placé le Maroc, en compagnie de la Namibie, du Botswana, de la Zambie, du Sénégal, du Malawi et du Ghana, parmi les pays à faible risque de sécurité. Signalons qu'à l'échelle mondiale, les destinations les plus sûres, avec un risque « négligeable » selon la « Risk Map 2025 », sont le Canada, l'Islande, l'Australie, l'Allemagne ou encore la Suisse.

Cette cartographie des risques mondiaux permet aux voyageurs de préparer leurs déplacements en toute connaissance de cause et, par conséquent, d'éviter les mauvaises surprises.

## Industrie

# La COVAD en route vers une économie circulaire et décarbonée



Romuald Djabioh

La Coalition pour la Valorisation des Déchets (COVAD) a organisé, le mardi 10 décembre, une conférence scientifique placée sous le thème « Transition vers une économie circulaire et bas carbone ». Cet événement a rassemblé plusieurs acteurs majeurs issus des secteurs public et privé, des ONG et des institutions internationales. Il témoigne de l'engagement croissant du Maroc à relever les défis environnementaux tout en favorisant des opportunités écono-

miques durables pour soutenir son développement.

Le Maroc s'engage en effet dans la transition vers une économie circulaire et bas carbone. À cet égard, de nombreuses initiatives sont mises en place pour atteindre cet objectif. Mounir El Bari, président de la COVAD, a ainsi souligné, lors d'un entretien en marge de l'événement, la prise de conscience du Maroc quant à l'importance de renforcer sa souveraineté industrielle, un processus accéléré par la pandémie de Covid-19.

« Depuis la pandémie de Covid, le Maroc a pris conscience de l'importance de la souveraineté industrielle. La crise a révélé les pénuries de matières premières dues aux confinements et à la fermeture des frontières, notamment en Chine. Cela souligne la nécessité de développer la production locale en valorisant les déchets pour remplacer certaines importations. »

Dans le même ordre d'idées, il a indiqué la quantité importante de produits jetés qui pourraient être réutilisés. « Aujourd'hui, une grande partie des déchets est incinérée sans

valorisation. C'est dans ce contexte que COVAD intervient. Le Maroc génère près de 26 millions de tonnes de déchets, dont 7 à 8 millions de tonnes industriels peuvent être traités en BtoB. Ces déchets, comme le plastique, le carton, le verre, le caoutchouc et la ferraille, peuvent être réutilisés, réduisant ainsi la dépendance aux importations. »

« Certaines industries, comme celle du caoutchouc, importent près de 300 000 tonnes par an depuis l'UE, alors que des ressources locales existent, notamment via le recyclage du caoutchouc usagé. Ce processus, en phase avec la politique bas carbone, consomme moins d'énergie et réduit les coûts. En développant une industrie du recyclage, le Maroc favorisera l'économie circulaire et progressera vers ses objectifs de décarbonation », a-t-il argumenté.

Dans le même esprit, il a abordé la volonté du Maroc d'atteindre ses objectifs en énergies renouvelables d'ici 2030 et les mesures juridiques adoptées en ce sens. « Pour favoriser la réutilisation, il est essentiel d'intégrer les énergies renouvelables. Le Maroc vise 50 % de renouvelables dans son mix énergétique d'ici 2030 grâce à l'éolien, le solaire et la biomasse. Plusieurs projets sont en cours,

et une nouvelle législation est en préparation pour soutenir cette transition. »

« Si nous structurons efficacement les filières et augmentons le taux de collecte, cela marquera un réel progrès. Actuellement, le Maroc affiche un faible taux de collecte comparé à des pays comme la Turquie (29 %) ou les Pays-Bas (36 %). Beaucoup reste à faire pour améliorer la collecte et la valorisation des déchets. C'est un défi majeur, mais aussi une opportunité pour renforcer l'économie circulaire et réduire notre dépendance aux importations », a-t-il conclu, soulignant les retombées économiques et sociales attendues de cette transition. Cet événement a été marqué par la présence de personnalités de premier plan, notamment Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Youssef Fadil, directeur général de l'Industrie, Said El Hadi, président de l'APC, Hanane Mourched, Membre du Strategic Committee – Chief Sustainability & Innovation Officer et présidente du conseil d'administration d'OCP Green Water au sein du groupe OCP, ainsi que Samia Terhzaz, directrice à la CGEM, parmi d'autres intervenants.

Hassan Boubrik, DG de la CNSS

# Le Registre Social Unifié, un outil de ciblage pour améliorer l'efficacité des programmes sociaux

Le directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), Hassan Boubrik, a mis en avant, mardi à Casablanca, le rôle clé du Registre Social Unifié (RSU) dans le ciblage des ménages éligibles à l'appui social pour garantir l'efficacité des programmes sociaux. Intervenant lors d'une rencontre sous le thème "Concilier réformes économiques et politiques sociales" en marge de l'Africa Financial Summit (AFIS 2024), M. Boubrik a mis l'accent sur les solutions novatrices mises en place pour améliorer l'efficacité des programmes sociaux au Maroc.

Selon lui, le RSU mis en place par Maroc, représente un levier crucial pour un ciblage plus précis des populations vulnérables et une gestion plus efficace des aides sociales.

Ainsi, ce dispositif permet de déterminer le degré de vulnérabilité des ménages en se basant sur des critères vérifiables, tels que la consommation d'électricité, la possession de biens matériels, et d'autres données socio-économiques, a affirmé M. Boubrik.

"Ce système a permis de remplacer les anciennes méthodes de subventionnement généralisé, souvent inéquitables, en ciblant directement les foyers les plus dans le besoin", a-t-il dit.

Cette initiative a permis d'allouer les aides sociales de manière plus équitable, a-t-il ajouté, citant l'exemple du programme d'assurance maladie obligatoire (AMO), où l'Etat prend en charge les cotisations des ménages les plus vulnérables.

Revenant sur les réalisations et les défis rencontrés par l'institution dans le cadre de ses projets ambitieux, M. Boubrik a fait savoir que la CNSS a réussi à faire face à une croissance exponentielle de la demande de services sociaux, notamment durant la crise sanitaire du Covid-19.

Et de poursuivre : "La CNSS a su tirer parti des partenariats avec le secteur privé pour répondre à l'explosion de la demande en matière d'assurance maladie et d'autres prestations sociales".

Nous avons fait appel à des établissements de paiement

spécialisés dans le transfert de fonds, permettant ainsi d'ajouter 3.200 points de service à notre réseau, avec une gestion sécurisée et une traçabilité en temps réel, précise-t-il.

S'agissant des perspectives, le directeur général de la CNSS a partagé sa vision pour l'avenir de la protection sociale en Afrique, appelant à construire des systèmes de protection sociale, ce qui nécessite une volonté politique forte et une gestion prudente des ressources pour garantir la pérennité des programmes.

Initié sous le thème "Le temps des puissances financières africaines est venu", ce forum, qui connaît la participation de pas moins de 1.000 leaders du secteur financier africain, des décideurs politiques et des régulateurs, expose, à travers plus de 30 panels et tables rondes de haut niveau, les réformes structurelles nécessaires pour renforcer la résilience du secteur et lever les obstacles au financement des économies du continent à l'heure des bouleversements régionaux et internationaux.



## Bourse de Casablanca

# Une feuille de route pour les marchés financiers africains

"

**Lors du deuxième jour de l'African Financial Summit, Brahim Touimi Benjelloun, président de la Bourse de Casablanca, a exposé une vision ambitieuse pour renforcer la liquidité des marchés financiers africains.**

giques telles que le marché à terme, ou encore le marché alternatif pour les PME. Ces efforts visent à améliorer la liquidité et à diversifier les opportunités pour les investisseurs tout en renforçant la confiance des acteurs économiques.

Touimi Benjelloun a également plaidé pour une vision collective africaine. Il appelle à des partenariats stratégiques entre les bourses africaines, l'harmonisation des réglementations, et le développement d'outils transfrontaliers comme le PAPSS pour faciliter les transactions. Enfin, il a insisté sur l'innovation financière, citant les obligations durables et les technologies avancées comme leviers pour moderniser les marchés.

Son message est clair: seule une alliance des expertises permettra de construire un marché africain des capitaux robuste et compétitif, capable de positionner l'Afrique comme un acteur clé du système financier mondial.

appuyant sur l'innovation, la structuration des infrastructures et une collaboration panafricaine accrue, il a insisté sur la nécessité d'un marché des capitaux moderne et transparent pour relever les défis économiques du continent.

Il a souligné le rôle de la Bourse de Casablanca comme modèle structurant, grâce à des infrastructures avancées développées en partenariat avec le London Stock Exchange, et à des initiatives straté-

S  
OCP

## Une émission obligataire ordinaire de 5 milliards de DH

l'OCP a annoncé la réalisation d'une émission obligataire ordinaire pour un montant global de 5 milliards de dirhams (MMDH).

Cette opération, dont la période de souscription s'étale du 10 au 12 décembre 2024 inclus, est composée de cinq tranches non cotées, indique l'OCP dans un communiqué, précisant que les tranches A et B ont une maturité de 10 ans, tandis que les tranches C, D et E ont des maturités respectives de 15, 20 et 30 ans.

Le taux d'intérêt facial de la tranche A est révisable annuellement, alors que celui des tranches B, C, D et E est fixe, fait savoir la même source.

Concernant le nombre maximum des titres, il s'élève à 5.000 obligations ordinaires pour la tranche A et à 30.000 pour les tranches B, C, D et E.

La souscription à ces obligations est exclusivement réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain mentionnés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 3 décembre 2024 sous la référence « VII/EM/036/2024 ».

### The Banker

## Bank Of Africa élue « Banque marocaine de l'année 2024 »

Bank Of Africa a été désignée « Morocco's Bank of the Year 2024 – Banque Marocaine de l'Année 2024 » par le prestigieux magazine « The Banker » du Groupe Financial Times, une distinction qui la consacre pour la 10ème fois depuis l'an 2000.

Cette récompense illustre le rôle de Bank Of Africa en tant qu'acteur incontournable du paysage financier marocain et panafricain, contribuant activement au développement économique de ces territoires d'implantation, indique un communiqué du Groupe.

Ainsi, à l'horizon 2030 et au-delà, le Groupe ambitionne de consolider davantage son positionnement parmi les leaders panafricains multimétiers en s'appuyant sur une approche responsable et durable, un réseau physique et digital performant pour les échanges et les investissements dans le Continent et au service des Africains du monde.

Elle met également en exergue la solidité de Bank Of Africa en tant que pilier essentiel de sa dynamique de croissance. « Les performances robustes de Bank Of Africa au fil des ans et sa résilience face aux défis économiques illustrent la capacité du Groupe à générer de la valeur et à renforcer sa position dans ses 32 pays de présence », a indiqué le Président Directeur Général du Groupe, Othman Benjelloun, dans l'édition de décembre 2024 du magazine The Banker.

En alignant sa stratégie et ses opérations sur les attentes de ses parties prenantes, le Groupe intègre des facteurs environnementaux et sociétaux clés dans sa trajectoire de croissance, réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'une économie africaine résiliente, a soutenu M. Benjelloun.

Bank Of Africa, parmi les groupes financiers panafricains leaders, est présent dans 32 pays en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, à travers ses diverses

enseignes et filiales, et s'impose comme le groupe bancaire marocain multimétiers le plus tourné vers l'international.

Avec un puissant réseau dans 20 pays africains, Bank Of Africa se positionne comme un acteur économique et financier incontournable en Afrique, fortement engagé en matière d'environnement et de développement durable.

Fondé en 1926, le magazine « The Banker » est une référence mondiale dans le secteur bancaire et financier. Lu dans plus de 180 pays, le magazine s'appuie sur une base de données unique regroupant plus de 5000 banques à travers le monde pour récompenser chaque année les meilleures institutions financières lors de son événement « Bank of the Year Awards ».



## Syrie

# Mohammad al-Bachir promet la stabilité, Moscou condamne les frappes sionistes

**“** Le Premier ministre chargé de la transition en Syrie, Mohammad al-Bachir, aussitôt nommé, a promis calme et stabilité mardi aux Syriens. **”**

**I**l est temps pour ce peuple de jouir de la stabilité et du calme (...) et de savoir que son gouvernement est là pour lui fournir les services dont il a besoin", a déclaré Bachir dans une interview à la chaîne al-Jazeera. Il a présidé une réunion regroupant les nouveaux ministres et ceux du pouvoir déchu. "La mission du gouvernement intérimaire consiste à préserver la stabilité des institutions et à éviter la désintégration de l'Etat", a-t-il dit. Bachir a été désigné par le "commandement général" de la coalition rebelle "Premier ministre chargé de diriger le gouvernement transitoire jusqu'au 1er mars", selon un communiqué. Né en 1983, il a dirigé ces dernières années l'administration des rebelles à Idleb, leur fief dans le nord-ouest du pays.

Par ailleurs, le Kremlin a dit mercredi vouloir une situation "stabilisée le plus vite possible" et a condamné les frappes d'Israël et son déploiement près du Golan occupé. "Nous aimerais que la situation dans le pays (la Syrie) soit stabilisée le plus rapidement possible, d'une manière ou d'une autre", a déclaré aux journalistes le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov. Il a estimé que les centaines de frappes menées par Israël contre des sites stratégiques en Syrie et le déploiement de troupes israéliennes à la lisière de



L'armée sioniste a mené plus de 300 frappes aériennes sur la Syrie depuis la chute du président Bachar al-Assad.

la partie du Golan syrien occupée par Israël "ne contribuent guère à la stabilisation de la situation dans une Syrie déjà déstabilisée".

Peskov a aussi dit que Moscou est "en contact" avec les nouvelles autorités syriennes à propos du sort des deux bases militaires russes situées sur le territoire syrien: la base navale de Tartous et l'aérodrome militaire de Hmeimim.

"Nous maintenons des contacts avec ceux qui contrôlent la situation en Syrie, c'est nécessaire, car nous avons une base là-bas et une représenta-

tion diplomatique. Et les questions liées à la sécurisation de ces installations sont extrêmement importantes", a-t-il déclaré.

Peskov a affirmé que la Russie devait désormais "se baser sur les réalités du terrain" en Syrie.

Il a assuré que l'assaut contre l'Ukraine lancé par la Russie en février 2022 restait "la priorité absolue". "Nous devons garantir les intérêts de notre peuple et c'est ce que nous ferons. Tous les objectifs de l'opération militaire spéciale (en Ukraine) seront atteints", a-t-il affirmé.

Attendons pour voir...

## Tsahal pose ses bagages au Golan malgré les résolutions de l'ONU

■ Nabil EL Bousaadi

Dès l'annonce de la chute de Bachar al-Assad, Benyamin Netanyahu, en sa qualité de Premier ministre d'un pays qui, au nom d'une idéologie sioniste et expansionniste, a toujours fait fi des résolutions onusiennes relatives au respect des frontières des Etats dès lors que son ambition clairement affichée a toujours été d'étendre son territoire du Nil à l'Euphrate, a ordonné à ses forces armées d'occuper la fameuse « zone tampon » créée par l'ONU après la guerre Israélo-Arabe de 1973. Cette zone est mitoyenne à la partie du plateau du Golan démilitarisée conformément à l'accord de désengagement, conclu sous l'égide de l'Organisation des Nations-Unies, en 1974 et prévoyant le déploiement de la Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) qui comprend 1.100 soldats et qui avait été mise en place en application de la résolution 350 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour rappel, bien qu'Israël contrôle toujours le plateau du Golan qu'il avait arraché, à la Syrie, à l'issue de la guerre de 1967 avant de l'annexer en 1981, la communauté internationale n'a toujours pas reconnu cette annexion.

Mais bien qu'en prenant le contrôle de cette zone-tampon démilitarisée créée, en 1974, dans le cadre d'un cessez-le-feu entre Israël et la Syrie, l'Etat hébreu a déclaré que cette décision, prise à titre temporaire, n'a pas d'autre but que celui de sécuriser sa frontière, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, l'a immédiatement condamnée car constituant une violation de l'accord de désengagement de 1974 et de nombreuses chancelleries lui ont emboîté le pas en y voyant une tentative israélienne de profiter du chaos en Syrie pour élargir son territoire et concrétiser son rêve du Grand Israël.

Aussi, au cours de la visite inopinée qu'il a effectuée, ce dimanche, juste après l'annonce de la chute du régime syrien, sur une colline du plateau du Golan surplombant la Syrie, le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu a affirmé avoir ordonné, à l'armée israélienne, de « remplacer » les troupes syriennes qui ont abandonné leurs positions dans la zone.

Or, bien qu'il ait précisé que, tout en étant « nécessaire » à la défense du pays car le « contrôle » du plateau du Golan « garantit (la) sécurité et (la) souveraineté » d'Israël, cette décision n'a été prise qu'à titre « temporaire », il est difficile de croire qu'Israël ne va pas profiter du « chaos syrien » pour élire domicile au Golan et s'y installer durablement alors qu'il en rêve depuis longtemps, qu'il a toujours écarté, d'un simple revers de manche, les résolutions prises par le Conseil de Sécurité de l'ONU qui ne lui conviennent pas et, enfin, que lors de son premier mandat à la tête des Etats-Unis (2017-2021), Donald Trump, qui s'apprête à retourner à la Maison Blanche dans les prochaines semaines, avait répondu favorablement, en 2019, à sa demande « de reconnaître la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan ». Allons-nous assister, au Golan et avec l'appui du successeur de Joe Biden, à ce que l'on pourrait appeler « un provisoire qui dure » ?

Tout va dans ce sens mais attendons pour voir...

## ONU

## Les Palestiniens «se sentent abandonnés», avertit la coordinatrice humanitaire

La coordinatrice humanitaire de l'ONU pour Gaza a transmis mardi aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU le sentiment d'abandon des Palestiniens de ce territoire qui vivent dans des "conditions inhumaines" en l'absence de "volonté politique" pour améliorer l'aide.

"J'ai parlé des conditions inhumaines dans lesquelles survivent des êtres humains comme nous, des civils, des jeunes et des vieux", a déclaré Sigrid Kaag à la presse après avoir fait son rapport régulier au Conseil lors d'une réunion à huis clos.

"J'ai peint un tableau très lugubre, alors que les civils à Gaza continuent à souffrir", a-t-elle ajouté. "Comme je l'ai dit au Conseil, je me suis rendue à Gaza dans différents rôles au cours de ma carrière depuis les années 1980 (...) mais rien ne vous prépare à ce que vous voyez, à ce que vous entendez".

"Les gens se sentent abandonnés par nous tous, et je l'ai dit au Conseil", ils demandent "où est la communauté internationale", a-t-elle insisté.

Et "en réponse au cessez-le-feu au Liban, les Palestiniens s'inquiètent: +serons-nous oubliés ou est-ce que ce sera notre tour ensuite?", a-t-elle ajouté, décrivant des habitants qui vivent entre "un peu d'espoir et un désespoir extrême".

La diplomate néerlandaise a été nommée il y a un an à la demande du Conseil de sécurité pour coordonner l'aide humanitaire à Gaza. Mais l'ampleur de cette aide reste largement insuffisante pour faire face à une situation catastrophique, répète inlassablement l'ONU, déplorant notamment le nombre important de mouvements de convois humanitaires refusés par les autorités israéliennes.

Par ailleurs, la Défense civile de Gaza a indi-

qué mercredi qu'au moins 22 personnes parmi lesquelles des femmes et des enfants avaient été tuées dans une frappe israélienne au cours de la nuit dans le nord du territoire palestinien de la bande de Gaza.

"Il y a 22 martyrs dans le massacre commis par l'armée d'occupation après le bombardement d'une maison appartenant à la famille Abou al-Tarabich, près de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de Gaza", a déclaré le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal.

Cette frappe a complètement détruit la maison de trois étages dans laquelle habitaient plus de 50 personnes dont beaucoup se trouvaient encore sous les décombres, a-t-il ajouté.

Dans un autre bombardement dans le centre de la bande de Gaza mercredi matin, au moins sept personnes ont été tuées, selon Bassal.

## Chine

## Pékin renforce son déploiement militaire autour de Taïwan

La Chine a renforcé son déploiement militaire autour de Taïwan au deuxième jour d'une démonstration de force, avec des dizaines de navires et une cinquantaine d'aéronefs, a indiqué mercredi le gouvernement taïwanais, qualifiant Pékin de "fauteur de troubles".

Interrogée au sujet de ces manœuvres, la diplomatie chinoise ne les a pas confirmées mais a rejeté la faute pour toute agitation sur les partisans de l'indépendance de l'île.

"L'atteinte à la paix et à la stabilité du détroit de Taïwan est le fait des forces séparatistes prônant l'indépendance de Taïwan, avec le soutien d'acteurs extérieurs", a affirmé Mao Ning, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse régulière.

"La question de Taïwan constitue la première ligne rouge infranchissable dans les relations entre la Chine et les Etats-Unis", a-t-elle insisté.

Le secrétaire à la Défense américain Lloyd Austin a indiqué que les Etats-Unis surveillaient la situation et veilleront à ce que "personne ne fasse quoi que ce soit pour changer le statu quo dans le détroit" de Taïwan.

Les avions et les bateaux, parmi lesquels 11 navires de guerre, ont été repérés au cours des 24 heures courant jusqu'à 06H00 locales mercredi (22H00 GMT mardi), selon le décompte du ministère taïwanais de la Défense. Il s'agit du nombre le plus élevé d'aéronefs détectés en une seule journée depuis le record de



Les avions et les bateaux, parmi lesquels 11 navires de guerre, ont été repérés au cours des 24 heures courant jusqu'à 06H00 locales mercredi.

153 enregistré le 15 octobre, réponse de Pékin au discours prononcé par le président Lai Ching-te à l'occasion de la fête nationale taïwanaise quelques jours auparavant. Ce jour-là, 14 navires chinois avaient également été détectés. Mardi, Taïwan avait déjà signalé un déploiement massif de la Chine près de ses eaux. 47 avions chinois avaient été détectés dans l'espace aérien de Taïwan, ainsi que 12 navires de guerre chinois à proximité de l'île.

Au total, Pékin a déployé près de 90 bateaux sur une zone plus large, dans les eaux de la mer de Chine orientale, méridionale, ainsi que dans le détroit de Taïwan qui sépare l'île du continent, dans ce qui a été décrit par Taipei comme le plus grand exercice maritime de Pékin depuis plusieurs années.

Ces navires - environ 60

navires de guerre et 30 navires de garde-côtes - ont simulé l'attaque de navires étrangers et la perturbation de routes maritimes dans les eaux autour de Taïwan pour "tracer une ligne rouge" avant l'entrée en fonction de Donald Trump, a indiqué un responsable taïwanais de la sécurité.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de Pékin a déclaré mardi que la Chine, qui considère Taïwan comme son territoire, "défendra résolument" sa souveraineté. Les derniers déploiements chinois surviennent quelques jours après la fin de la tournée dans le Pacifique du président taïwanais Lai Ching-te, qui a suscité de vives protestations de la part de Pékin.

Lai s'est notamment entretenu par téléphone avec le président de la Chambre des représentants américaine Mike Johnson lors de cette tournée, suscitant l'ire de Pékin.

La Chine avait en réponse exhorté les Etats-Unis à "cesser d'envoyer mauvais signaux" aux "forces indépendantistes taïwanaises".

Et mis en garde Taïwan contre toute tentative de "viser l'indépendance avec l'aide des Etats-Unis", affirmant que ce serait "forcément un échec".

**الملكة المغربية**  
**وزارة الداخلية**  
**الإقليم ازيلال**  
**دارة وتنمية**  
**قيادة منقري**  
**جامعة امليل**  
**جامعة الموظفين**  
**\*\*\*\***  
**عدد ..... ج**  
**إعلان رئيس جماعة امليل بالفضي**  
**بإجراء امتحان الفاعلة المهمة**  
**لولوج درجة مساعد إداري من**  
**الدرجة الممتازة**  
**لفائدة الموظفين المستوفين للشروط**  
**للشروط التالية**  
**برسم سنة 2024**  
**يعلن رئيس جماعة امليل**  
**أنه سيتم إجراء امتحان الفاعلة المهمة**  
**المهنية يوم السبت 28 دجنبر 2024**  
**لفائدة الموظفين المستوفين للشروط**  
**التالية، طبقاً للبرنامج التالي:**  
**- درجة الممتازة**  
**مساعد إداري من الدرجة الممتازة**  
**- عدد المناصب المتاحة من**  
**أجلها: 01:**  
**- الشروط: يفتح الامتحان**  
**في وجه المساعدين الإداريين من**  
**الدرجة الأولى الذين قصوا 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه**  
**الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول**  
**اختبار.**  
**- الاختبارات:**  
**- اختبار كتابي**  
**- اختبار شفوي**  
**- آخر أجل لقبول الترشيح: 26 دجنبر 2024**  
**- تاريخ إجراء الامتحان: 28 دجنبر 2024**  
**- قعلى الراغبين في اجتياز**  
**الامتحان أعلاه إيداع طلبات**  
**الترشيح لدى مصلحة شؤون**  
**الموظفين بالجامعة في حدود أجل**  
**أقصاه 26 دجنبر 2024.**

\*\*\*\*\*  
**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Intérieur**  
**Province de Tinghir**  
**Cercle d'Alnif**  
**Caidat Alnif**  
**Commune Territoriale**  
**M'ssici**  
**Avis d'appel d'offres**  
**ouvert sur offre de prix**  
**N°03/CTM/2024**

Le Mardi 07/01/2025 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune M'ssici à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : Travaux d'extension de réseaux d'alimentation en eau potable aux douars : Boudib, Fezou, Caid Rami et Laksata-Lambidias à la commune territoriale de M'ssici-province Tinghir. Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°22-431du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances n°1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le Cautionnement provisoire

**DOSSIER DE PRESSE :**  
**311/1972**  
**ISSN :**  
**024679**

#### PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

MAHTAT RAKAS

**L'UNION NATIONALE  
DES AGENTS SPORTIFS  
(UNAS)**  
**Ouverture des adhésions  
aux agents titulaires  
d'une Licence  
FIFA active**

L'Union Nationale des Agents Sportifs (UNAS), organisme reconnu pour la défense des intérêts et la promotion de la profession des agents sportifs, annonce l'ouverture des adhésions à son association.

Cette démarche s'adresse exclusivement aux agents titulaires d'une licence FIFA et exerçant sur le territoire marocain.

Conditions d'adhésion :

- Être en possession d'une licence FIFA valide.

- Être engagé à respecter les statuts, le règlement intérieur et les principes éthiques de l'UNAS.

Dossier d'adhésion :

Les candidats sont invités à envoyer leur dossier complet (copie de la licence FIFA, pièce d'identité, formulaire d'adhésion dûment rempli et signé) avant le 20 décembre 2024 à l'email suivant : unasmaroc2018@gmail.com Pour plus d'informations, contactez-nous au 0661047762 ou par email à : unasmaroc2018@gmail.com Le Président de l'UNAS

\*\*\*\*\*

**ESABIC**  
**Société à responsabilité limitée  
d'associé unique, au capital  
social de 10 000.00 Dirhams**  
**Siège social : 2, Rue Abou Al  
Hassan Al Achaari, Etage 4  
Bd. Anfa - Casablanca**  
**R.C. : n° 199999**  
**I.F. : n° 1111492**

I/ Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2024 il a été décidé ce qui suit:

- Augmentation du capital social Par compensation de compte courant créditeur d'associé unique d'une somme de deux cent mille dhs (200 000.00 dhs) pour le porte ainsi de 10 000.00dhs à deux cent dix mille dhs (210

000.00dhs) et ce par la création de 2000 parts nouvelles souscrire et libérer.

-Transfert du siège social de la société du 2 Rue Abou Al Hassan Alachaari Etage 4 Bd. Anfa-Casa, à l'adresse : Résidence Sifaw 283 Rue 30 Etage 2 Apt N°14 Derb Fokara El Fida Casablanca.

- Modification corrélative de l'article 4, 6 et 7 des statuts.

- Refonte des statuts Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/11/2024 sous le N°944630.

\*\*\*\*\*  
**GALLET PROTECTION**  
**Société Anonyme, au capital  
de 4.500.000,00 dirhams**  
**Siège Social :**  
**1, Bd Sidi Mohamed  
Ben Abdellah, Lot n° 4,  
Mohammedia - Maroc**  
**RC Mohammedia: N° 2313**

En vertu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et du conseil d'administration en date du 31 janvier 2024 de la société GALLET PROTECTION (la « Société »), il a été décidé de :

-d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de de trente-cinq millions neuf cent mille (35.900.000,00) aux fins de le porter d'un montant de quatre millions cinq cent mille (4.500.000,00) dirhams à un montant de quarante millions quatre cent mille (40.400.000,00) dirhams et ce, par compensation avec des créances liquides et exigibles du compte courant d'associés, donnant lieu à la création et émission de 3.590 actions nouvelles numérotées de 451 à 4.040, entièrement libérées lors de la souscription, d'une valeur nominale de dix mille (10.000,00) dirhams chacune, totalement attribuées à MSA France ;

2. Mise à jour des statuts. Le dépôt légal a été effectué au Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca le 10 Décembre 2024 Sous le Numéro 947118.

Pour extrait et mention.

\*\*\*\*\*  
**« OUJDA AGRO ORIENTALE »**  
**SARL**  
**Au capital de 40.000,00 DH**  
**Siège social :**  
**N°5 Rue Al Houcima  
Hay Al Mohammadi, Berkane**

**IF: 15220757**  
**RC: 3949 - Berkane**

\*\*\*\*\*  
**Modification**

Aux termes d'un PV de l'AGE réunie le 20/11/2024, les associés

Ech-Challalate, Mohammedia - Maroc ;

-de modifier corrélativement les articles 4 et 7 des statuts de la Société. L'inscription modificative au registre du commerce de Mohammedia a été effectuée en date du 09/12/2024 sous le numéro 2593.

Pour avis, Le Président.

\*\*\*\*\*  
**GROUPE EXPERT**  
**4, Angle Rue Chaouia  
&  
Kamal Mohamed  
Casablanca**  
**TEL : 05.22.54.38.90**  
**FAX : 05.22.54.38. 91**

\*\*\*\*\*  
**« V8EXPO » "SARL (A.U)"**

\*\*\*\*\*  
**Modification des activités**

L'associé unique de la société «V8EXPO» "SARL A.U." Société à Responsabilité Limitée d'associé unique, au capital de 100.000,00 DHs, et dont le Siège social est à 4, Angle Rue Chaouia & Kamal Mohamed, 3ème Etage, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca, sous le numéro 324061, a décidé ce qui suit :

1. Modification des activités qui deviendront :

-L'événementiel  
-Communication et média

2. Mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca le 10 Décembre 2024 Sous le Numéro 947118.

Pour extrait et mention.

\*\*\*\*\*  
**« OUJDA AGRO ORIENTALE »**  
**SARL**  
**Au capital de 40.000,00 DH**  
**Siège social :**  
**N°5 Rue Al Houcima  
Hay Al Mohammadi, Berkane**

**IF: 15220757**  
**RC: 3949 - Berkane**

\*\*\*\*\*  
**Modification**

Aux termes d'un PV de l'AGE réunie le 20/11/2024, les associés

de la société OUJDA AGRO ORIENTALE ont décidé :

- Traite De Fusion-Absorption Avec La Société Ob Olivier Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Berkane le 09/12/2024 sous le numéro 703.

\*\*\*\*\*  
**« OB OLIVIER »**  
**SARL AU CAPITAL  
DE 1.500.000,00 DH**  
**Siège social : N°5, Rue Al  
Houcima Hay Al Mohammadi  
Lot Bensaid, Berkane**  
**IF: 37668198**  
**RC: N°6857 - Berkane**

\*\*\*\*\*  
**Modification**

Aux termes d'un P-V de l'AGE réunie le 20/11/2024, les associés de la société OB OLIVIER, ont décidé :

- TRAITE DE FUSION - ABSORPTION AVEC LA SOCIETE OUJDA AGRO-ORIENTALE

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Berkane le 09/12/2024 sous le numéro 652775 en date du 10/12/2024.

Pour Extrait et Mention.

\*\*\*\*\*  
**« ANT PARA » - S.A.R.L**  
**SIÈGE SOCIAL :**  
**Sidi Moumen Jdid,**  
**Groupe 2, Rue 3, N°1,  
Etage 1, Casablanca.**

\*\*\*\*\*  
**Société à responsabilité  
limitée d'associé unique**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 NOVEMBRE 2024 à Casablanca, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination :

« ANT PARA» S.A.R.L

-Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : Importation, la distribution en gros ou en détail de tous produits Parapharmaceutiques.

- Siège Social : Sidi Moumen Jdid, Groupe 2, Rue 3, N°1, Etage 1, Casablanca.

- Durée : 99 années

- Capital : Le Capital est fixé à la somme de 90.000,00 DHS divisé

en 900 Parts sociales de 100 DHS chacune réparties comme suit :

- Mr. Fakhir Noureddine : 300 Parts  
- Mr. JDOURI TAOUIFIK : 300 Parts  
- Mr. Goumri Abdelkabir : 300 Parts

Soit au total: Neuf cent parts :

900 Parts  
- Année Social : du 1er Janvier au 31 Décembre.

- Gérance :  
Mr. Fakhir Noureddine, Mr. Jdouri Taoufik

- et - Mr. Goumri Abdelkabir sont désignés cogérants de la société pour une durée illimitée.

-Bénéfice: après prélèvement de la réserve légale, le surplus est affecté suivant la décision des associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le 9 Décembre 2024 sous N° 947013.

La société « ANT PARA » S.A.R.L est immatriculée au registre de commerce près du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 652775 en date du 10/12/2024.

Pour Extrait et Mention.

\*\*\*\*\*  
**TOP FOURNITURES SEQAT**  
**SARL**

\*\*\*\*\*  
**149 Boulevard Lalla Yacout  
Bureau N°141-142  
5ème Etage - Casablanca**

\*\*\*\*\*  
**Nomination  
de deux nouveaux gérants**

I- Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date à Casablanca du 09/11/2024 de la société TOP FOURNITURES SEQAT SARL, il a été décidé :

- Nomination de Deux Nouveaux Gérants : Mr. Nacer SEQAT et Mr. Salim SEQAT pour une durée illimitée et confirme également Mr. Mohammed SEQAT dans sa fonction de gérant.

-Dénomination : IRRI TRIFA  
Objet : Installation et distribution des systèmes d'irrigation - travaux divers ou de construction - négoce ;

- Siège social :

Apt.03 2ème Etage Imm. Madrane Avenue Mohamed-V Berkane

- Durée : Quatre-vingt-dix-neuf

années.

Pour extrait et mention

\*\*\*\*\*  
**« IRRI TRIFA »**

\*\*\*\*\*  
**CONSTITUTION**

**R.C : N° 10123**

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Berkane du 14/11/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : RACHIDI AHMED

Confié à RACHIDI AHMED pour une durée illimitée.

II. Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat-Greffé du Tribunal de Première Instance de Berkane, le 29/11/2024, sous le n°692 et la société immatriculée au Registre de Commerce de Berkane sous le n° 10129.

Pour extrait et mention

\*\*\*\*\*  
**« DRIBOUIS »**

\*\*\*\*\*  
**CONSTITUTION**

**R.C : N° 10123**

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Berkane du 21/10/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : DRIBOUIS

Objet : Production et vente de fruits et légumes.

- Siège social :

Boulevard de l'Indépendance, 10000 Casablanca

- Durée : 99 années.

Pour extrait et mention

\*\*\*\*\*  
**« DRIBOUIS »**

\*\*\*\*\*  
**CONSTITUTION**

**R.C : N° 10123**

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Berkane du 21/10/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : DRIBOUIS

Objet : Production et vente de fruits et légumes.

- Siège social :

Boulevard de l'Indépendance, 10000 Casablanca

- Durée : 99 années.

Pour extrait et mention

\*\*\*\*\*  
**« DRIBOUIS »**

\*\*\*\*\*  
**CONSTITUTION**

**R.C : N° 10123**

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Berkane du 21/10/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : DRIBOUIS

Objet : Production et vente de fruits et légumes.

- Siège social :

Boulevard de l'Indépendance, 10000 Casablanca

- Durée : 99 années.

P

## Dysfonctionnement érectile

## Au-delà des tabous

**“ Passées sous silence par un sentiment de honte (hchouma), les dysfonctions sexuelles chez l'homme restent chez nous, un sujet tabou, et les hommes qui en souffrent ne l'évoquent que très peu. C'est un sujet que l'on se garde de dévoiler, d'aborder même avec les plus proches, pour des questions d'amour propre, d'humiliation. Zoom sur un phénomène longtemps resté tabou. ”**

■ Ouardirhi Abdelaziz

Soulever aujourd'hui le problème en rapport avec la dysfonction érectile ou trouble de l'érection chez l'homme dans notre société, n'est pas chose aisée. Car la sexualité des individus relève de l'intime, du privé, ce qui explique en grande partie le peu d'études réalisées dans notre pays sur le thème de la dysfonction érectile.

Pour notre part, ce qui nous a motivés à écrire cet article, c'est l'affaire d'un mariage non consommé, malgré une cohabitation de sept ans. Dans cette affaire portée devant la justice, traitée par le tribunal de première instance de Tanger, l'épouse a eu gain de cause en justice pour préjudice moral.

La Cour de cassation a récemment confirmé un verdict inhabituel, condamnant l'homme à verser 50.000 dirhams de dommages et intérêts à son ex-épouse. Cette décision découle d'un préjudice moral et matériel.

#### Un grand tabou

Pour nous, ce verdict inédit met en lumière un réel problème de santé dont souffrent en silence de nombreux hommes dans notre société (1,4 million selon une enquête réalisée par la société Marocaine d'andrologie et sexologie), des hommes pour qui il est très difficile dans notre contexte socio-culturel de s'ouvrir, de s'exprimer en toute liberté et confiance sur ce mal qui les ronge. On est en face d'une dénégation, d'un refus, d'une réfutation, l'impuissance sexuelle, est considérée comme une honte, une malédiction, un sortilège, un envoutement.

Face à tous ces à priori, à ces idées préconçues ou prospèrent l'animosité et le sectarisme, les dysfonctions sexuelles chez l'homme restent un grand tabou.

#### Anxiété et pessimisme

En effet, la panne sexuelle reste un profond tabou parmi ceux qui en souffrent aussi bien dans leur relation de couple, qu'avec les professionnels de santé.

En cas de pannes sexuelles, l'homme trouvera toujours une fausse excuse pour masquer un problème sexuel, il met tout cela sur le dos de la fatigue physique. C'est l'argument le plus avancé sans doute parce qu'il met moins en cause sa virilité d'homme qu'il revendique sans cesse (Roujoula), qu'un problème d'ordre psychologique, organique etc.

Cette appréhension, cette angoisse, et ce malaise que ressent celui qui souffre de troubles de l'érection, va induire de l'anxiété, de la peur, une crainte et de la méfiance dans les rapports avec le médecin traitant, ce qui explique en partie l'échec de la prise en charge de ces patients.

Les hommes souffrant de dysfonction érectile ne se bousculent pas dans les consultations spécialisées. Les sexologues, les urologues, les psychologues sont unanimes pour reconnaître cette réalité, et confirment que ces patients sont peu nombreux à passer le seuil d'un cabinet médical pour tenter une prise en charge thérapeutique de leur



problème. Ce constat montre à quel point ces personnes vivent très mal ces situations marquées par le pessimisme et la neurasthénie.

#### Qu'est-ce que la dysfonction érectile?

La dysfonction érectile est définie comme étant l'incapacité persistante pour l'homme d'obtenir une érection de qualité et de durée adéquates permettant des rapports sexuels satisfaisants. Cette incapacité est d'importance variable, allant de troubles mineurs à l'absence totale d'érection. Rare avant l'âge de 30 ou 40 ans, l'insuffisance érectile augmente avec l'âge 50 – 60 ans entre autres.

#### Quelles sont les causes de la dysfonction érectile ?

Les causes de la dysfonction érectile peuvent être nombreuses. Mais on distingue en général les dysfonctions érectiles organiques et les dysfonctions érectiles psychogènes. Dans de nombreux cas, les deux problèmes sont largement intriqués.

Les causes organiques, les maladies cardiovasculaires au sens large du terme, (l'hypertension artérielle, cholestérol...). C'est le grand facteur de dysfonction érectile. On trouve aussi dans ces facteurs, le diabète qui va obstruer (fermer) les petits vaisseaux artériels, et abîmer les petits nerfs qui interviennent dans l'érection.

La deuxième cause des dysfonctions érectiles, c'est la maladie des corps cavernaux, qui vont se rigidifier, durcir, se sclérosier. C'est une maladie rare. Certaines interventions chirurgicales, comme l'ablation de la prostate, certaines chirurgies du rectum. Il y a aussi le tabagisme et l'alcool qui sont aussi des causes de la dysfonction érectile.

La troisième cause est liée au cerveau, on sait qu'il y a des causes psychologiques en ce qui concerne la dysfonction érectile. quand on éprouve une crainte, une angoisse, le manque de confiance en soi, la peur que ça ne va pas se passer comme on le souhaite. Il va y avoir une difficulté pour obtenir une bonne érection.

La dépendance aux écrans a aussi un impact négatif sur une vie de couple harmonieuse. Il est essentiel d'éviter

autant que possible les portables, les tablettes dans vos chambres à coucher etc.

#### Au-delà du tabou, une réelle souffrance

Il s'agit généralement du stress engendré par une angoisse de la performance qui entraîne, fatallement, un blocage. Cette dysfonction peut aussi trouver son origine dans le vécu du patient.

La culture, la religion et la tradition sont aussi des facteurs déterminants dans l'épanouissement sexuel chez le jeune Marocain, qui dans bien des cas n'a aucune notion, aucune expérience.

Dans ce registre, on place toutes les causes psychologiques, mais il y a réellement des maladies neurologiques qui sont responsables des dysfonctions érectiles.

La présence de problèmes existentiels et environnementaux (conjugaux, familiaux, financiers, professionnels), une méconnaissance de la sexualité et des antécédents d'abus sexuel dans l'enfance sont des facteurs prédisposant. Il n'est donc pas étonnant que les maladies psychiatriques s'accompagnent de troubles érectiles, en particulier l'hyper anxiété et la dépression, pathologies fréquentes et souvent associées.

Chez certains sujets, l'anxiété de performance et la crainte de l'échec provoquent des cercles vicieux qui pérennisent la dysfonction érectile avec une attitude d'évitement. La dysfonction érectile peut être la cause ou la conséquence de troubles anxieux ou dépressifs.

Mais qu'elles en soient la cause ou la conséquence, ces perturbations émotionnelles et psychologiques sont des marqueurs de souffrance des patients. Les hommes qui consultent pour dysfonction érectile sont donc en réelle souffrance.

Cette souffrance définit la dysfonction érectile maladie où l'important n'est pas le symptôme en lui-même, mais le rapport que chacun a avec son symptôme et la manière dont il l'exprime.

#### Adopter un mode de vie sain

Pour éviter les troubles d'érection, la recette est simple, à la portée de tous. Il suffit de vouloir pour pouvoir. Pour une bonne santé, il faut adopter de saines habitudes de

vie. Avoir un régime bien équilibré, faible en gras, riche en protéines et fibres afin de prévenir l'obésité, l'hypertension artérielle et le cholestérol, qui sont néfastes pour les vaisseaux sanguins (flux sanguin) qui ont un lien direct sur l'organe masculin et le mécanisme d'érection.

L'arrêt du tabac est essentiel, et une modération au niveau de consommation d'alcool est un facteur majeur lorsque l'on parle de prévention de dysfonction érectile. La pratique d'une activité physique est très bénéfique, alors que la sédentarité est nuisible à la santé générale de tous. Faire de l'exercice n'est pas seulement bon pour les muscles, le cœur mais aussi pour l'érection.

Des statistiques révèlent que les hommes dans la quarantaine et plus, qui font de l'exercice régulièrement diminuent leur risque d'impuissance de 70% par rapport à ceux qui n'en font pas.

Autant que possible, il faut éviter le stress qui à son tour peut causer l'impuissance ainsi que d'autres maladies physiologiques.

Il faut apprendre à gérer le stress d'une manière constructive pour mieux contrôler les problèmes reliés à celui-ci. Il ne faut pas occulter le manque de dialogue au sein du couple, c'est un facteur qui peut entraîner des troubles érectiles. Le processus de l'érection demande l'intervention de tous les sens : la vue, l'odorat, le goût, le toucher, l'ouïe et il faut nécessairement que ces derniers soient au diapason, et qu'il existe une bonne entente pour réduire les risques de dysfonctionnement au niveau de l'érection. Dans bien des cas, le silence au sein du couple est destructeur, et un manque de communication est souvent à l'origine de problèmes psychologiques de l'impuissance. Il faut pouvoir parler de sexualité ouverte avec son partenaire pour éviter les mésententes.

Il est bon de rappeler ici que des solutions existent, les troubles de l'érection ne sont pas une fatalité, le plus important c'est de consulter votre médecin, le plus tôt possible. Aujourd'hui, il existe des solutions adaptées à chaque cas, des traitements innovants, très efficaces et les résultats sont positifs.

Pour finir, il est très important d'éviter l'automédication, ou d'utiliser les produits que vendent des charlatans via internet, ou d'utiliser des décoctions que proposent des herboristes sur les réseaux sociaux. Des effets secondaires néfastes, des drames peuvent survenir.

## Point de vue

### Le pouvoir, la société et la culture

Ce qui intéresse le colonialisme et le régime autoritaire, c'est de faire durer leur autorité, tout en exploitant les peuples, une obsession qui n'a cessé de dominer l'autorité maladive depuis l'Antiquité, malgré les grands progrès et l'évolution de l'esprit humain. Cette obsession pousse ces régimes oppresseurs à utiliser tous les systèmes possibles et les moyens adéquats pour rester les seuls dominants, reste à aboutir les peuples.

Ainsi, soumise à une ignorance accablante et à une culture fictive loin de la réalité, sans conscience, sans valeurs et sans principes, ne croyant, comme tout le système, qu'au pouvoir de l'argent, la société est vouée à la servitude et à la déchéance.

En général, tout système cherche à éliminer la culture de l'opposition, ou même seulement la culture qu'il trouve non conforme à son idéologie, pour implanter la sienne, engendrant sans cesse une irritation entre le pouvoir et la culture, entre l'ordre et le changement.

La mauvaise foi, du mensonge, des prétextes superflus et de la falsification des connaissances surtout historiques.

En effet, le régime colonialiste ou autoritaire cherche à fabriquer son histoire, et chaque colonisateur au

chaque dictateur veut entrer en scène en tant que héros, marquant un épisode dans cette histoire par les mensonges et les exploits ridicules.

Dès sa mort, cet épisode est supplanté par un autre, préparé par ses successeurs, dans une machinerie idéologique réactionnaires.

Selon l'idéologie colonialiste au autoritaire, la culture de la société autochtone est formée grâce aux efforts prodigieux du pouvoir établi ; l'existence de cette culture n'est devenue

si haute et si brillante que par la présence de ce pouvoir.

En même temps, par les truchements faits à l'histoire, la société est amenée à mépriser ses croyances, ses idéaux et sa

culture formée en dehors du pouvoir établi.

Cette société est amenée aussi, dans son asservissement, à glorifier la culture façonnée par le pouvoir, à exalter les bienfaits de ce pouvoir, qu'il soit colonialiste ou autoritaire.



■ Par Azzam Madkour

#### Le régime autoritaire et la culture

Lorsqu'on parle de la culture, on vise surtout la création et la pensée, deux facultés que la visée oppressive, émanant du régime colonialiste au autoritaire ne cesse d'éteindre pour les détruire.

Ces régimes désirent toujours s'approprier de la culture, tout en la vidant de la liberté d'expression, pour l'orienter à leur guise, cherchant par ce fait, à détruire tout ce qui est en contradiction avec leur idéologie, et à prôner tout ce qui honore et légitime leur pouvoir.

Habituée au mépris de la société



Université Sidi Mohammed Benabdellah

## Les « enseignements transversaux » au menu d'un colloque international

**Les « enseignements transversaux », récemment programmés dans toutes les filières des Universités marocaines, seront au cœur d'un Colloque international organisé du 12 au 14 décembre 2024 à l'Université Sidi Mohammed Benabdellah de Fès à l'initiative du Laboratoire CREDIF, en partenariat avec le Département de langue et de littérature françaises de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar el Mehraz-Fès et La Ligue marocaine des enseignants de français.**

**L'**objectif de ce colloque, rappelle un communiqué des organisateurs, est de «penser les transformations profondes (...) du modèle intellectuel sur lequel doit reposer, au Maroc, la mission de l'Université au vu des contraintes imposées par l'adéquation nécessaire entre la formation et le marché de l'emploi».

### Accompagner les changements

Le directeur du Laboratoire CREDIF (Cultures, Représentations, Education, Didactique, Ingénierie de la formation), le Pr Chakib Tazi précise que «le rôle de toute Université est d'accompagner les changements socio-économiques liés à la mondialisation et d'en évaluer l'impact avec le plus de justesse possible». Les participants aux travaux de ce Colloque international qui, de par son intitulé, est une invitation à Penser les enseignements transversaux à l'université marocaine : Sens, acteurs, enjeux et dispositifs, seront guidés par un cer-

tain nombre de pistes de réflexion, que résument deux questions : Quelles stratégies devraient être déployées afin de former les formateurs destinés à prendre en charge les «enseignements transversaux»? Selon quelles modalités l'Université, dans toutes ses composantes, doit-elle gérer les rapports entre les savoirs théoriques ou les savoirs d'action? Ce colloque connaît la participation de chercheurs nationaux et internationaux de différentes Universités, marocaines et étrangères. Les travaux de cette manifestation scientifique s'articuleront autour d'interventions sur des sujets importants comme les «Soft Skills entre le possible et l'impossible», «Les Enseignements transversaux et spécialités : un débat de fond», «L'éducation interdisciplinaire au Maroc : Construire des ponts pour l'apprentissage de demain», «Des diplômes à l'excellence: repenser l'enseignement supérieur au Maroc», «Tensions et transformations à l'université : la place des enseignements transversaux», «Savoirs savants, savoirs théoriques, savoirs d'action: quelles transpositions et quelles configurations dans l'enseignement universitaire?», «L'expérience mauritanienne en matière de politique linguistique : cas du français».

### Penser les enseignements transversaux à l'université marocaine : sens, enjeux, acteurs et dispositifs

Du 12 au 14 Décembre 2024  
au Centre des Études Doctorales



En hommage au Pr. Hassan ESMILI  
Ex vice-doyen de la FLSH Dhar El Mehraz  
et Doyen fondateur de la FLSH Ben M'SIK de Casablanca

COORDINATION : PR CHAKIB TAZI  
PR ASMAE SENHAJI  
PR ADIL MADHI

UNIVERSIAPOLIS  
Université Internationale d'Agadir

LAR ISLAM

INSTITUT FRANÇAIS  
PARIS

AL BAYANE

### Point de vue

## Protocoles thérapeutiques entre efficience et péremption



■ Par Dr Anwar Cherkaoui

Les protocoles thérapeutiques dans un système de santé doivent inclure les médicaments les plus efficaces et les plus abordables, en veillant à ne pas céder aux pressions extérieures et doivent être réalisés dans des délais proportion-

nelles à la vitesse d'arrivée de nouvelles données scientifiques.

L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM), juste avant la création de la Haute Autorité de la Santé (HAS), avait signé une convention importante pour l'élaboration de protocoles thérapeutiques nationaux standardisés.

Cette convention associe le ministère de la Santé et de la Protection sociale, l'Ordre National des Médecins et la Société Marocaine des Sciences Médicales (SMSM).

### Un protocole thérapeutique n'est pas un simple document administratif.

Il s'agit d'un ensemble de recommandations structurées, fondées sur les données scientifiques les plus récentes, visant à uniformiser les pratiques médicales et à optimiser la prise en charge des patients.

Ces protocoles permettent non seulement d'améliorer la qualité des soins, mais aussi de réduire les variations injustifiées dans les pratiques, et par conséquent, d'éviter des coûts inutiles.

L'élaboration de ces protocoles est un processus

complexe qui exige une expertise pointue et une concertation approfondie avec des spécialistes de diverses disciplines médicales. Ils doivent inclure les médicaments les plus efficaces et les plus abordables, en veillant à ne pas céder aux différentes pressions. Par ailleurs, il est impératif que ces protocoles soient élaborés dans des délais raisonnables pour éviter qu'ils ne deviennent obsolètes avant même leur application. De ce fait, il faut impérativement éviter les retards inutiles dans leur conception, permettant ainsi aux professionnels de disposer d'outils actualisés pour optimiser leur pratique. Il serait pertinent pour la Haute Autorité de la Santé (HAS) d'étudier toutes les étapes de l'élaboration des protocoles thérapeutiques tout en établissant des échéanciers précis de réalisation. Enfin, une fois élaborés, ces protocoles doivent être largement diffusés auprès des professionnels de santé pour devenir de véritables références. Cette diffusion doit toucher l'ensemble des médecins, qu'ils exercent dans le secteur public, libéral, militaire, communal, chez les sapeurs-pompiers ou encore en médecine pénitentiaire. Il faudrait même réfléchir à un système de



motivation pour inciter les médecins praticiens à les utiliser.

Pour le Maroc du Roi Mohammed VI, où l'excellence et l'efficience sont des valeurs primordiales, ces protocoles thérapeutiques représentent une opportunité stratégique pour la réussite du chantier royal de la couverture médicale universelle.

Pour conclure Les protocoles thérapeutiques ne doivent être ni négligés ni retardés, mais au contraire conçus et déployés avec rigueur et engagement, afin de répondre aux attentes des professionnels et de servir au mieux les intérêts des patients marocains.



## Digitalisation Fortifier les aptitudes des jeunes

■ Saoudi El Amalki

Le siège de Technopark d'Agadir fut le théâtre de l'ouverture de la programmation et du développement du secteur de numérisation, par le Wali de la région Souss Massa, avec le président du conseil régional et le président de l'Association Jadara. Cette académie vise à perfectionner l'insertion professionnelle et la novation au sein des jeunes de la région du Souss Massa, à travers la formation et la mise à niveau des jeunes de 18 à 25 ans, plus spécialement ceux qui sont en situation de déscolarisation, de découvrement et de non formation ou encore ce qu'on appelle plus en des (NEETS). Ce projet modèle est considéré comme un partenariat entre la Wilaya de la région, le conseil régional et la fondation de Jadara, ambitionne de renforcer les capacités des jeunes dans les domaines digitaux et leur qualification à l'intégration professionnelle à ordre numérique. Le module d'entraînement repose sur la « méthode d'apprentissage par application pratique », de nature à consacrer une formation à exhaustive en abécédaire de programmation et en relèvement des sites électroniques ainsi que le rehaussement des applications avancées en faisant usage des techniques modernes en plus de constitution et de gestion des règles de paradigmes. Il est aussi question d'orientation des participants de confection de projets appliqués pouvant leur faire acquérir une expertise pratique, en fortifiant leur prédisposition professionnelle.



## Ligue des Champions

# Hakimi délivre Paris de ses démons !

“

**Trois buts et une libération: le Paris SG a enfin signé une large victoire en Ligue des champions mardi à Salzbourg (3-0) et s'est relancé en vue de s'extirper de la zone éliminatoire, sur un but de son avant-centre Gonçalo Ramos et une entrée réussie de Désiré Doué. ”**

Paris a assuré l'essentiel et un peu plus: trois points précieux pour en totaliser sept, à trois unités d'une ligne de flottaison suffisante pour se qualifier pour les barrages, selon les statisticiens; mais aussi une victoire par plus d'un but d'écart pour la première fois de la saison en C1.

Une autre victoire contre Manchester

City le 22 janvier ou à Stuttgart une semaine plus tard signeraient très probablement une qualification in extremis.

Mais mardi soir, Paris s'est d'abord compliqué la vie, dans la lignée de son début de saison en Ligue des champions, avec un délugé d'occasions ratées. En trois minutes, à partir de la 10e minute, le PSG a manqué trois grosses opportunités: le gardien salzbourgeois Alexander Schlager a repoussé une frappe flottante d'Achraf Hakimi, réalisé un bel arrêt sur une tête de Gonçalo Ramos; alors que le tir enroulé de Lee Kang-in a frôlé la lucarne.

La malédiction de l'inefficacité a encore plané dans la Red Bull Arena lorsque Gonçalo Ramos a échoué à reprendre à bout portant une remise magnifique en demi-volée de Hakimi, dépit (24e).

Mais six minutes plus tard, Ramos retenait la leçon et s'arrachait pour pousser dans le but une nouvelle remise, de la tête cette fois-ci, de Hakimi, au four et au moulin mardi soir. Une première libération dans la soirée, particulièrement pour l'attaquant qui revient de blessure depuis quelques matches.

Paris, ultra dominateur, a ensuite ronronné comme il en a l'habitude. Dix minutes avant la pause, dix autres après, ont filé comme un songe sans aucune opportunité sérieuse.

Paris avait visiblement besoin de fraîcheur et de

spontanéité et c'est ce que Désiré Doué a apporté lorsqu'il a remplacé Gonçalo Ramos dès la 67e minute. Cinq minutes plus tard, décalé sur l'aile gauche par Barcola, il ne s'est pas posé de question et a adressé une passe en pivot à Nuno Mendes. Le latéral portugais n'a pas fait dans la dentelle en tirant un missile victorieux et libérateur (72e).

Désiré Doué a ensuite retenté la spontanéité avec une passe tendue qui a donné un ballon perdu et une contre-attaque dangereuse. Mais son bilan est largement positif, comme lorsqu'il a adressé une nouvelle bonne passe à Barcola, qui n'en a rien fait (79).

Et surtout, la recrue de l'été, 19 ans, a montré aux siens comment ne pas tergiverser devant le but en reprenant en pleine lucarne une passe de Hakimi, encore monstrueux pour s'infiltrer dans la surface (85). La joie de l'ancien Rennais, qui est allé fêter le but avec le millier de supporters parisiens qui avaient fait le déplacement, a contaminé tout le groupe, qui a pris le temps de savourer. Un 3-0 en Ligue des champions, il fallait bien ça pour reprendre confiance. Le coach Luis Enrique, contesté par certains joueurs depuis les poussives performances des dernières semaines, peut respirer. Avant d'autres matches coûteux, qui arriveront bien assez vite.

## Le Real Madrid se relance, Brahim Diaz passeur décisif

Le Real Madrid respire à nouveau en Ligue des champions après sa victoire 3 à 2 face à l'Atalanta mardi à Bergame, mais retient désormais son souffle pour son attaquant français Kylian Mbappé, sorti sur blessure dès la 36e minute.

Après deux défaites cinglantes, à domicile contre l'AC Milan (3-1) et à Liverpool (2-0), les champions d'Europe en titre ont renoué avec la victoire au terme d'un match au rythme échevelé qui aurait pu très bien leur échapper, tant ils font encore preuve d'une inhabituelle fébrilité.

Avec neuf points, ils se sont relancés dans la course à la qualification, au moins pour les barrages opposant les équipes classées de la 9e à la 24e places à l'issue de cette phase de ligue.

"On a souffert, mais on a aussi bien joué dans le secteur offensif, on avait besoin de cette victoire.

L'objectif est d'arriver vivant à Noël, d'ici là, on va récupérer nos blessés", a analysé Carlo Ancelotti.

Rien n'est facile pour les Madrilènes en ce début de saison: cette victoire contre le leader du

Championnat d'Italie, invaincu depuis trois mois, est entachée par une nouvelle blessure, celle de Mbappé. Sa soirée avait pourtant bien commencé avec une première occasion dès la 2ème minute, détournée difficilement par le gardien de l'Atalanta Marco Carnesecci. Son entente avec Brahim Diaz a fait des étincelles: c'est sur une ouverture du milieu marocain que le capitaine des Bleus a ouvert la marque dès la 10e minute en s'ouvrant le chemin du but et en se débarrassant de son défenseur avec un contrôle orienté, suivi d'une frappe quasi instantanée.

Après son 50e but en Ligue des champions, le douzième toutes compétitions confondues sous le maillot du Real, Mbappé a été tout près de doubler la mise dès la 14ème minute.

Sur un contre, le champion du monde 2018 a pris de vitesse la défense italienne, mais son tir a été détourné

par Carnesecci.

Après un premier quart d'heure étincelant, Mbappé, à l'image de son équipe, est rentré dans le rang. Mais à la 36ème minute, l'ancien Parisien a fait signe à son banc qu'il devait être remplacé en raison d'une douleur aux ischio-jambiers, a expliqué à l'issue du match Ancelotti.

"Ça n'a pas l'air grave, on verra demain (mercredi). Il ne pouvait pas sprinter, ça lui faisait un peu mal et on a préféré le remplacer", a ajouté le technicien italien.

Après sa sortie, le Real a concédé l'égalisation juste avant la fin de la première période sur un penalty de Charles De Ketelaere après une faute d'Aurélien Tchouaméni dans la surface de réparation (45+2). Au retour des vestiaires, alors que l'Atalanta monopolisait le ballon et manquait de peu de prendre l'avantage par Ademola Lookman (54e), le Real est repassé en tête grâce à Vinicius.

Le Brésilien, de retour de blessure, a profité d'une passe involontaire d'Ederson pour tromper Carnesecci d'une frappe croisée du gauche (56e). Trois minutes plus tard, l'omniprésent Jude Bellingham a porté le score à 3-1 après avoir éliminé Marten De Roon d'un superbe crochet et enchaîné avec un tir croisé du gauche (59e).

Avec ce sixième but lors de ses six derniers matches, l'international anglais pensait avoir assommé l'Atalanta, mais les lauréats de la dernière Ligue Europa, battus par le Real en août lors de la Supercoupe d'Europe (2-0), n'ont pas abdiqué.

Lookman, qui a mis aux supplices le capitaine madrilène Lucas Vazquez sur le flanc gauche, a relancé son équipe avec une frappe à ras de terre qui a trompé Thibaut Courtois (65e).

Avec l'entrée en jeu de Mateo Retegui, meilleur buteur de Serie A, laissé sur le banc pour raisons tactiques par Gian Piero Gasperini, l'Atalanta a mieux



fini que le Real.

Mais Retegui a manqué l'égalisation dans le temps additionnel (90+3): sur un centre de Lookman, il s'est retrouvé seul devant le but madrilène, mais sa reprise a manqué le cadre, épilogue d'un match spectaculaire.

"On est un peu déçu, mais cette défaite va nous faire progresser, il nous manque encore quelques petits détails pour être au niveau d'une équipe comme le Real, on va apprendre de cette défaite", a assuré Gasperini, dont l'équipe ne s'était plus inclinée depuis trois mois.

## Le Bayern enchaîne contre le Shakhtar, Aznou débute en LDC

Le Bayern Munich a enchaîné une troisième victoire consécutive en Ligue des champions en s'imposant largement contre le Shakhtar Donetsk (5-1) mardi à Gelsenkirchen (Allemagne) lors de la sixième journée de phase de ligue, et reste très bien placé pour la qualification.

Menés dès la cinquième minute, les Bavarois ont parfaitement réagi grâce à des buts de Laimer (11e), Müller (45e), Olise (70e, 90e+3) et Musiala (87e), pour s'offrir leur premier succès à l'extérieur en C1, après deux revers à Aston Villa et à Barcelone. Avec cette quatrième victoire en six journées de C1, la troisième consé-

cutive après Benfica et le PSG (1-0), le Bayern compte désormais 12 points et intègre - au moins provisoirement - le Top 8, qualificatif pour la phase finale, en attendant les matches d'Arsenal, Monaco et Lille (10 points) mercredi.

Le Shakhtar, qui n'a gagné qu'une seule fois en six journées (pour quatre défaites et un nul), ne compte que 4 points et reste 26e avant les autres rencontres mercredi.

Le spectacle a démarré très vite, avec deux buts inscrits dans les onze premières minutes, et ce sont les Ukrainiens, à domicile à la Veltins Arena de Gelsenkirchen (Allemagne), qui ont surpris le Bayern.

Trouvé dans le dos d'un Kim Min-jae en retard, Kevin Macedo s'est défait du défenseur sud-coréen pour tromper d'une très belle frappe l'Israélien Daniel Peretz (5e), titularisé dans les buts bavarois pour pallier le forfait jusqu'à la fin de l'année civile de Manuel Neuer, blessé à une côte. Malgré l'absence de son meilleur buteur en C1 Harry Kane, blessé à la cuisse, le Bayern Munich n'a pas cogité très longtemps et s'est vu récompensé par son très bon pressing. Pour son premier but de la saison, Konrad Laimer a profité d'un mauvais dégagement ukrainien dans la surface pour récupérer le ballon lancé en profondeur de Musiala et égaliser

sous la barre (11e). Quelques minutes après avoir manqué de se faire une nouvelle fois surprendre, le Bayern a finalement pris l'avantage grâce à son capitaine de soirée Thomas Müller, parfaitement servi par Musiala, juste avant la pause (2-1, 45e). Le Français Michael Olise s'est offert un doublé, d'abord sur penalty après une faute sur Boey (3-1, 70e) puis en éliminant six joueurs de champ dans le temps additionnel (5-1, 90e+3). Après son but refusé, Jamal a lui aussi participé à la fête avant le second but d'Olise après une superbe feinte pour tromper la défense ukrainienne et Riznyk (4-1, 87e).



## Saudi League

# Al Wehda met fin à l'aventure de Zinnbauer

**Le club saoudien Al-Wehda a officiellement annoncé la séparation avec l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer. Cette décision intervient alors que le club cherche à relancer sa saison.**

**P**our pallier ce départ, Al-Wehda a rapidement trouvé un successeur en la personne de José Daniel Carreño, un technicien uruguayen. Le nouvel entraîneur est déjà arrivé en Arabie Saoudite, accompagné de son staff technique.

Cette nomination marque un nouveau chapitre pour Al-Wehda, qui espère que le changement d'entraîneur apportera un nouvel élan à l'équipe et lui permettra de réaliser ses objectifs pour la saison en cours.

Par ailleurs, des rumeurs circulent sur un éventuel retour de Zinnbauer au Raja, son ancien club. La formation casablancaise traverse actuellement une période difficile et pourrait faire appel à l'expérience de l'entraîneur allemand pour redresser la situation. Cependant, la direction des Verts devra attendre jusqu'au mois de Janvier pour entamer les procédures de résiliation du contrat du tacticien portugais Sa Pinto, ce qui leur permettra de lui payer que deux mois de salaires.

Pour rappel, Josef Zinnbauer a été nommé entraîneur du Raja Club Athletic dès la fin de la saison 2022-2023, devenant ainsi le premier entraîneur allemand de l'histoire du club. Il a réalisé avec le

RCA le doublé (championnat-Coupe) en étant invaincu, pour la première fois de l'histoire de la Botola.

Né le 1er mai 1970 en Allemagne, Zinnbauer a porté les couleurs de plus de dix clubs différents en Allemagne pendant dix-sept ans, avant de prendre sa retraite après avoir subi une blessure au cartilage.

Sa carrière d'entraîneur commence au VfB Oldenburg en 2005 et continue jusqu'en 2010. Puis il prend les rênes de Karlsruher SC. Le 1er juillet 2014, il est nommé entraîneur de l'équipe réserve de Hamburger SV qui joue en

Regionalliga Nord.

Le 10 décembre 2019, Zinnbauer est nommé entraîneur du club sud-africain Orlando Pirates FC. Sous sa direction, l'équipe passe de la 11e à la 3e place en Premier Soccer League à sept points de Mamelodi Sundowns, ce qui a été qualifié d'exploit !

Le 12 décembre 2020, Josef Zinnbauer s'adjuge le premier titre de sa carrière d'entraîneur lorsqu'Orlando Pirates remporte la coupe MTN en battant le Bloemfontein Celtic en finale sur le score de 2-1.

O.Z



## Kigali

## Début des travaux de l'Assemblée générale de la FIA avec la participation du Maroc

Les travaux de l'Assemblée générale de la Fédération internationale de l'Automobile (FIA) ont démarré, mardi à Kigali, avec la participation du Maroc.

Le Maroc est représenté à cet événement, qui se poursuit jusqu'à vendredi, par le vice-président de la Fédération royale marocaine des sports automobiles (FRMSA), M. Youssef Zahidi. Plus de 400 participants représentant 195 clubs et fédérations membres de la FIA prennent part à cette assemblée générale.

Dans une déclaration à la MAP, M. Zahidi a indiqué que cet événement constitue une occasion pour la FRMSA d'examiner les programmes proposés au titre de l'année 2025 et de se mettre d'accord sur les programmes de formation et d'encadrement sportif, notamment avec les clubs et les fédérations de la région MENA.

La FRMSA ambitionne de participer activement à cette Assemblée et tirer profit de l'ensemble des programmes à même de développer les sports automobiles au Maroc et encourager davantage de jeunes à les pratiquer, a-t-il ajouté.

A l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la FIA, qui célèbre cette année 120 d'existence, figurent notamment la présentation et l'approbation du rapport financier de 2024, ainsi qu'une cérémonie de remise de prix, prévue vendredi.



## Lions de l'Atlas

## Chadi Riad, de retour sur les terrains !



Gravement blessé au ligament croisé antérieur, le jeune défenseur marocain, Chadi Riad, a finalement repris l'entraînement avec l'équipe U21 de Crystal Palace, après avoir observé une longue période de convalescence.

« Le médecin nous dit que cela prendra entre 8 et 12 semaines, donc cela demandera un peu de temps. Nous pensons tous que c'était pire au début, mais le ligament croisé n'est pas rompu, et c'est important », avait annoncé le coach de Crystal Palace, Oliver Glasner.

La nouvelle du rétablissement de Chadi Riad apporte un peu de soulagement pour la formation anglaise, car une rupture complète du LCA aurait signifié une absence beaucoup plus longue.

Son retour sur les terrains est une excellente nouvelle pour son équipe, mais également pour l'équipe nationale marocaine.

Riad, qui a déjà montré de belles performances sous le maillot des Lions de l'Atlas U23, devra retrouver son meilleur niveau pour espérer à nouveau être appelé en sélection.

Le défenseur central devra travailler dur pour retrouver sa forme physique et technique, et ainsi convaincre le sélectionneur Walid Regragui de lui faire confiance.

Pour rappel, né le 17 juin 2003 à Palma de Majorque en Espagne, Chadi Riad a été formé dans la prestigieuse Masia du FC Barcelone, avant d'être prêté pendant une saison à CE Sabadell. Il reviendra par la suite au FCB qui le prêtera à nouveau, mais cette fois-ci au Real Betis.

En effet, prêté au Real Betis en juillet

2023, Chadi Riad fait ses débuts en Liga dès septembre face au FC Barcelone. Malgré un début de saison délicat pour son équipe, il s'impose rapidement comme un titulaire indiscutables. Ses performances remarquées ne passent pas inaperçues. Le 14 juin 2024, le club anglais de Crystal Palace officialise le recrutement de l'international marocain, acheté pour 15 millions d'euros. Né en Espagne et possédant la double nationalité, Chadi Riad fait toutes ses classes avec les catégories inférieures de l'équipe du Maroc. Vainqueur de la CAN U23 avec la sélection olympique, il rejoindra, plus tard dans l'année, l'équipe A de Walid Regragui pour prendre part à la CAN.

O.Z

## Coupe NBA

## Les Milwaukee Bucks se qualifient pour le Final 4

Les Milwaukee Bucks ont décroché leur place pour le Final Four de la Coupe NBA en s'imposant, mardi à domicile, face au Magic d'Orlando (114-109) lors du quart de finale. Dans un match indécis, Milwaukee a cru faire la différence lors du 3e quart-temps, grâce à Giannis Antetokounmpo (37 points, 7 rebonds, 4 contres). Mais Orlando est revenu dans le dernier quart-temps, dans le sillage de l'étonnant Jalen Suggs (32 points, 9 rebonds). Dans une fin de partie tendue, Damian Lillard (28 points, 9 passes) a brillé pour les Bucks, en égalisant d'un tir à 3 points à 52 secondes de la sirène, avant de réussir un dunk puis d'assurer sur la ligne des lancers francs.

Les Bucks sont les premiers à rejoindre le dernier carré de cette compétition créée en 2023. Ils joueront une demi-finale à Las Vegas samedi avant une éventuelle finale le 17 décembre.



## F1: La nouvelle écurie Cadillac sera équipée par un moteur Ferrari en 2026



Ferrari sera le motoriste de l'écurie General Motors/Cadillac, qui va devenir en 2026 la 11e équipe sur la grille du championnat de Formule 1, a annoncé mardi la Scuderia.

"Ferrari annonce aujourd'hui un accord pluriannuel avec Andretti Formula Racing LLC à partir de 2026 concernant la fourniture d'une unité de puissance (moteur) et d'une boîte de vitesses à l'écurie de course dirigée par TWG Global et General Motors", a indiqué le constructeur italien dans un communiqué.

La Formule 1 avait annoncé fin novembre l'arrivée du géant de l'automobile américain dans la compétition reine des sports mécaniques.

La candidature de GM a été validée par "un accord de principe" conclu à l'issue d'un long processus d'échanges entre les deux parties ayant permis de constater "la viabilité d'une participation à la suite de l'évaluation commerciale et de la décision prise par la Formule 1 en janvier 2024", avait précisé un communiqué de Formula 1.

General Motors produira ses propres moteurs pour propulser ses monoplaces à partir de 2028. D'ici-là, la marque au Cheval Cabré équipera les voitures Cadillac, tout comme celles de l'autre écurie américaine, Haas.

## Théâtre

## « Le Clan des divorcées » au Studio des Arts Vivants



**»** La pièce de théâtre "Le Clan des divorcées", une œuvre à l'humour mordant du comédien et auteur belge Alil Vardar, a été présentée mardi soir au Studio des Arts Vivants à Casablanca. **»**

Cette comédie culte raconte l'histoire de trois femmes fraîchement divorcées qui décident de partager un appartement pour affronter ensemble les défis de la vie après le divorce. Stéphanie, l'un des personnages principaux, choisit de changer de vie après son divorce en s'installant à Paris. Cependant, le coût élevé de la vie dans la capitale française la

pousse à chercher deux colocataires : Mary Bybowl, la british délurée, et Brigitte, la campagnarde décalée. À travers ces personnages, la pièce aborde des questions de liberté et d'égalité, en montrant l'évolution des relations entre ces trois femmes et leur adaptation à une nouvelle vie après le divorce. Elle vise également à déconstruire les stéréotypes traditionnels liés aux femmes divorcées et à briser les barrières sociales. Le conflit humoristique de la pièce repose sur les personnalités distinctes des trois protagonistes, qui se retrouvent confrontées à des situations cocasses liées à leur cohabitation. S'y ajoutent des personnages masculins, tels que Martin, Noël et Philippe, qui interviennent dans leur vie à travers des situations comiques variées.

Mélange dialogues incisifs et situations imprévisibles, la pièce transmet un message essentiel : les femmes ont la capacité de se réinventer et de se relever, malgré les défis émotionnels et sociaux qu'elles peuvent rencontrer. A cette occasion, Alil Vardar, metteur en scène et l'un des acteurs principaux de la pièce, a déclaré la MAP, que le texte de la pièce qu'il a écrit il y a 20 ans, aborde le thème du divorce, une réalité devenue courante en France et dans de nombreux pays à travers le monde. Il a expliqué son objectif, en tant qu'artiste, est d'aborder divers sujets sociaux et de transmettre des messages positifs, ajoutant que bien que le divorce soit une expérience douloureuse et un sujet délicat, il s'efforce de traiter cette thématique sensible dans un registre comique.

M. Vardar a souligné que le message que cette pièce souhaite transmettre au public est que "les moments difficiles passent, et lorsqu'une chose se termine, une autre commence", relevant que cette œuvre qui est jouée depuis 20 ans, doit son succès à son humour, mais aussi à ses moments profondément humains, son énergie positive et son message porteur d'espoir pour un avenir meilleur.

Avec la participation de 340 maisons d'édition représentant 29 pays

## 2<sup>e</sup> Salon International du Livre Enfant et Jeunesse

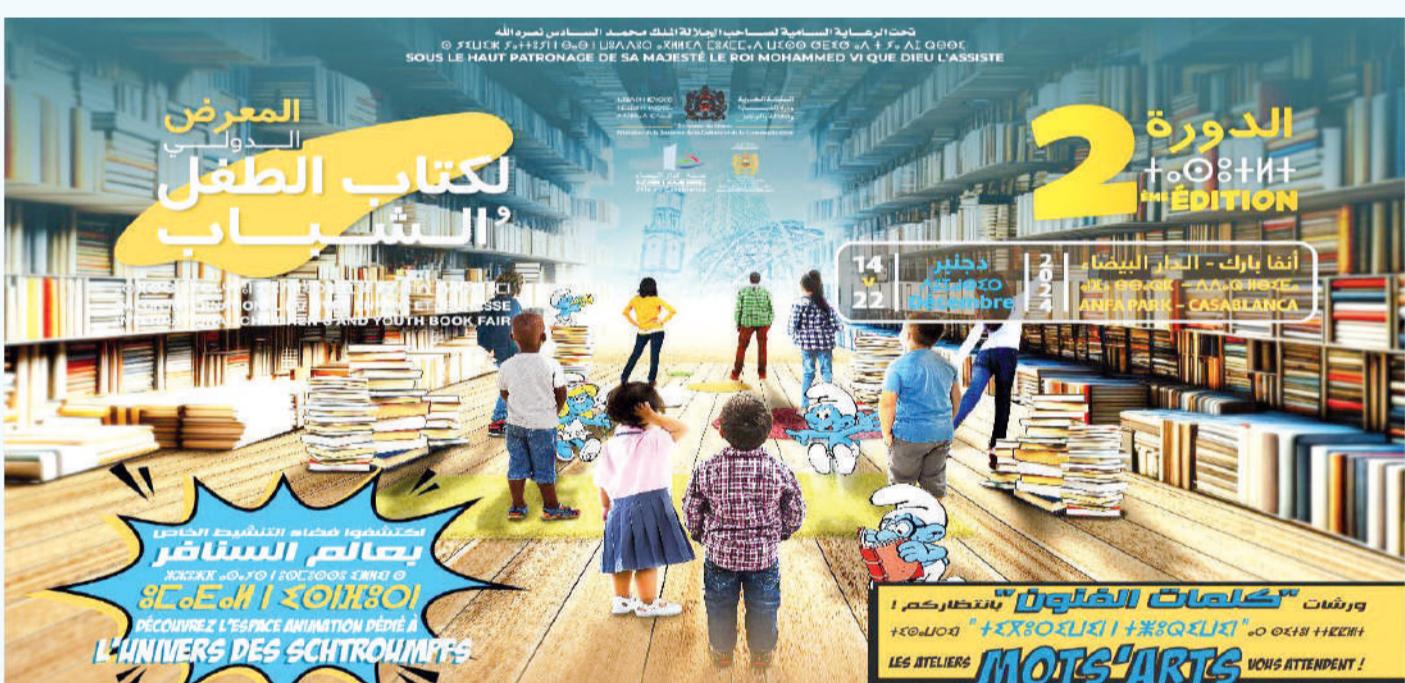
La 2<sup>e</sup> édition du Salon International du Livre Enfant et Jeunesse, prévue du 14 au 22 décembre à Casablanca, s'attend à la participation de 340 maisons d'édition représentant 29 pays.

Initiée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication à l'espace Anfa Park à Casablanca, cette édition dont la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) est l'invitée d'honneur vient perpétuer l'impact positif réalisé par la 1<sup>e</sup> édition, contribuant ainsi à étoffer l'offre culturelle de la ville en tant que capitale économique et destination culturelle internationale, indique le ministère dans un communiqué.

La 2<sup>e</sup> édition prévoit un programme culturel intense et diversifié avec 7 espaces d'animation abritant 405 ateliers avec une moyenne de 45 ateliers par

jours et quatre autres espaces organisant 66 activités culturelles au profit de jeunes peintres et écrivains en vue de les insérer dans l'industrie du livre pour enfants et jeunes.

Le programme propose aussi des ateliers et sessions de formation et un programme dédié aux cadres du ministère de l'éducation nationale dans le domaine de la gestion des bibliothèques scolaires, outre une série de programmes de sensibilisation initiés au sein des pavillons des institutions participant à cette édition. Ce Salon vise à rapprocher le livre des jeunes générations et à les encourager à lire, à soutenir l'industrie du livre, à promouvoir l'image de la capitale économique comme destination culturelle, à offrir aux jeunes lecteurs un capital culturel marocain et international.



Prix Cheikh Hamad pour la traduction et l'entente internationale

## Quatre Marocains primés à Doha



Quatre Marocains se sont distingués lors de la 10<sup>e</sup> édition du Prix Cheikh Hamad pour la traduction et l'entente internationale, qui s'est déroulée mardi à Doha.

Dans la catégorie traduction arabe-français, Ilyass Amharar a remporté la troisième place pour avoir traduit le livre "Al-Mahssoul fi Ilm al-Ossoul" d'Abu Bakr Ibn al-Arabi, alors que Hocine Benouhachim a décroché la deuxième place dans la catégorie traduction français-arabe pour sa traduction du livre "L'empire Khattabi" de Chaim Perelman.

Leur compatriote Mohamed Ait Hanna a également obtenu la deuxième place dans cette même catégorie pour avoir traduit du français vers l'arabe "Le comte de Monte-Cristo" d'Alexandre Dumas. Lors de la cérémonie de remise des prix,

Abdelouahed Alami a reçu le prix d'encouragement dans la catégorie traduction français-arabe pour sa traduction de l'ouvrage "Le Prophète de l'Islam" de Muhammad Hamidullah.

Dans des déclarations à la MAP, les lauréats marocains ont exprimé leur fierté et leur joie d'avoir remporté ce prestigieux prix, relevant que la forte présence du Maroc parmi les lauréats de cette compétition témoigne de la maîtrise des langues et de l'ouverture d'esprit des traducteurs marocains.

En 2024, quelque 35 pays ont présenté des candidatures pour prendre part à cette compétition, dont 17 pays arabes. Le français et l'anglais étaient les langues principales dans la catégorie des livres uniques, tandis que les langues moins courantes comme le baloutchi, le tatar, le hongrois et le yoruba ont été classées comme étant des langues secondaires.

Une exposition qui transmet un message d'espérance et de résilience au milieu du chaos et des souffrances

## « L'Odyssée contemporaine de REZA » au Musée National de la Photographie de Rabat

“

**L'exposition « L'Odyssée contemporaine de REZA » du photographe Reza Deghati, dont le vernissage a eu lieu, mardi, au Musée National de la Photographie de Rabat, capture des moments émouvants et transmet un message d'espérance et de résilience au milieu du chaos et des souffrances.**

”

par les peuples. Mélant images et textes pour dévoiler plusieurs récits et une seule humanité, Reza Deghati, en véritable conteur d'histoires et passeur d'émotions, retrace à travers son objectif, ses expériences de voyage, à la rencontre des destins croisés d'enfants, de femmes et d'hommes qui l'ont profondément marqué.

Dans une déclaration à la presse, le photographe s'est dit très heureux d'exposer son travail qui met en lumière plus de 40 ans de voyage dans plus d'une centaine de pays, dans le but de transmettre et de partager ce qu'il a compris et appris de l'histoire de l'humanité, à travers ses clichés.

Selon lui, le titre de l'exposition raconte les voyages qu'il menait et qui équivalent, en mythologie, à une odyssée, revenant sur toutes ces années où il a sillonné le monde, avec des clichés pris lors de moments difficiles", précisant avoir photographié toutes les guerres, conflits,

ainsi que le sort des réfugiés du monde et les endroits où il y a une souffrance humaine au milieu de laquelle il tente de trouver et transmettre une certaine beauté. "C'est par la beauté que l'on arrive à changer les mentalités et créer des liens entre différents êtres humains", a-t-il dit.

Pour sa part, le conservateur du Musée National de la Photographie, Soufiane Er-Rahoui a fait part de son honneur d'accueillir "une légende vivante de la photographie mondiale" au sein de son institution



Organisée par la Fondation Nationale des Musées et l'Agence Webistan, jusqu'au 30 mai 2025, cette exposition offre l'opportunité à ses visiteurs de découvrir une vision renouvelée de l'humanité, au fil de clichés caractéristiques, incitant à la réflexion pour construire un futur meilleur.

Au fil de ses photographies, inspirées librement de la célèbre "Conférence des oiseaux" du poète persan Farid al-Din Attar, l'artiste propose aux visiteurs un voyage à travers sept vallées : La Connaissance, la Quête, l'Amour, la Beauté, le Détachement, le Néant et l'Univers et les guide dans une exploration des luttes, des espoirs et des rêves, en vue de raconter des histoires humaines et de permettre aux spectateurs de mieux comprendre les réalités vécues

muséale, expliquant vouloir "marquer en beauté" le lancement de la saison culturelle en abritant "cette grande rétrospective" très pertinente dans le monde d'aujourd'hui.

"Le corpus photographique de Reza permet d'avoir un regard pertinent sur les épisodes de guerres mais également sur les moments de paix et de sérénité", a-t-il ajouté, affirmant vouloir essayer, à travers cette exposition, de "consacrer la tradition de l'outdoor" en investissant l'esplanade du musée et son entourage,

pour permettre au musée d'aller à la rencontre de la population locale.

"Pour cette exposition, nous mettons en avant 400 portraits pris par Reza dans les quatre coins du monde et cette installation envoie un message très fort de paix, de tolérance et d'acceptation de l'autre", a-t-il fait savoir, notant que cela permet aux visiteurs de voir leurs reflets dans le regard des autres pour ressentir leurs souffrances et douleurs.

De leurs côtés, les commissaires de cette exposition, Rachel Deghati et Pierre Bongiovanni ont indiqué que les images de Reza tendent à montrer le sourire derrière les larmes, la beauté derrière la tragédie et la vie toujours plus forte, assurant que son œuvre photographique est composée de fragments de récits en images et en mots qui racontent le vécu d'êtres humains dont il raconte les mémoires.

"En contrepoint de la déferlante des images des réseaux sociaux qui tordent souvent la réalité, Reza incarne une manière de rendre compte de l'état des êtres et du monde par la poésie visuelle. La distance qu'elle propose redonne une chance à la réflexion et à l'art de la nuance", ont-ils souligné.

## 24ème Congrès mondial des producteurs scientifiques et factuels

### Le Maroc, destination de choix des productions cinématographiques étrangères

Grâce à son riche patrimoine, ses infrastructures de classe mondiale, ses professionnels hautement qualifiés et ses incitations financières, le Maroc a consolidé sa place comme destination incontournable des productions cinématographiques mondiales, ont souligné, mardi à Marrakech, les participants à une rencontre organisée dans le cadre du 24ème Congrès mondial des producteurs scientifiques et factuels (WCSFP), qui se tient pour la première fois en Afrique.

Avec sa position géostratégique idéale comme porte d'entrée vers l'Afrique et le Moyen-Orient, le Maroc offre des lieux passionnantes pour le tournage des œuvres cinématographiques de tous genres, des installations de production sophistiquées et des opportunités de financements attrayantes, ont relevé les professionnels ayant pris à cette rencontre placée sous le thème "Pourquoi produire au Maroc ?".

Dans ce contexte, le directeur du Centre cinématographique marocain (CCM) et secrétaire général du département de la Communication du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Abdelaziz El Bouzdaini, a indiqué que le Royaume, fort de son riche héritage et de son dynamisme, est un acteur clé du cinéma mondial et un promoteur actif de ses propres talents et productions.

Le Maroc est un studio naturel à ciel ouvert qui offre une variété de décors naturels avec plus de 300 jours de soleil par an, a ajouté M. El Bouzdaini, précisant que cette luminosité unique est idéale pour les tournages cinématographiques.

Le Maroc dispose également de studios de tournage de classe mondiale bien équipés pour répondre aux besoins des productions internationales, a-t-il soutenu, relevant que l'infrastructure cinématographique sera renforcée par la création de la cité de cinéma dans la région de Ouarzazate, offrant ainsi toutes les prestations nécessaires pour la réalisation de films cinématographiques.

A cet égard, le directeur du CCM a fait observer que le Maroc est devenu également un vivier de professionnels du cinéma hautement qualifiés dont le nombre s'élève à 3.400 professionnels spécialisés dans les différents domaines de l'industrie cinématographique (réalisation, production, direction de la photographie, montage, son...).

Pour consacrer cet élan, le CCM veille à la simplification des procédures et de la bonne marche des productions nationales et internationales au Maroc, a souligné M. El Bouzdaini, notant que les productions étrangères bénéficient de l'expertise des sociétés de productions exécutives agréées par le CCM, qui leur apportent une assistance administrative, logistique et technique.

Dans le même sillage, Bissane Khaïrat, directrice marketing et programmation de la SNRT, a mis en exergue la richesse civilisationnelle et culturelle du Maroc qui fait du Royaume une destination de choix des productions cinématographiques étrangères, relevant que les investissements privés et publics pour promouvoir ce domaine ont donné des résultats tangibles.

De même, Mme Khaïrat a mis l'accent sur la valorisation et la formation des talents marocains qui contribuent énormément au rayonnement des différents métiers liés à la production cinématographique dans le Royaume. De son côté, Reda Benjelloun, directeur des magazines d'information et du documentaire à Soread 2M, a fait remarquer que le Maroc dispose désormais d'une industrie cinématographique de premier plan à la faveur de ses infrastructures cinématographiques développées, son capital humain hautement qualifié, ses investissements soutenus dans le domaine du cinéma et de l'intérêt apporté par les autorités compétentes à ce secteur.

Terre de tolérance, de vivre-ensemble et d'histoire séculaire, le Maroc qui jouit d'une position géographique exceptionnelle entre l'Afrique et l'Europe et constitue une porte d'accès au marché africain, a réussi à jeter les bases d'une industrie cinématographique bien structurée et en plein essor, a-t-il dit.

Pour sa part, Hamid Herraf, directeur de production, a indiqué que le Maroc est un pays pluriel géographiquement, culturellement et historiquement, ayant consacré sa position comme destination privilégiée des productions cinématographiques, plus particulièrement des films documentaires.

Outre les avantages administratifs et en termes de financement, le Maroc dispose de techniciens professionnels hautement qualifiés qui contrôlent à la perfection tous les secrets du métier, a-t-il dit, précisant que ces atouts permettent de tourner des films dans le Royaume dans les meilleures conditions.

La productrice Khadija Alami, qui a modéré cette rencontre, s'est, quant à elle, attardée sur les incitations financières, mettant en avant le programme de soutien à la production des œuvres cinématographiques et audiovisuelles étrangères (Cash Rebate) instauré depuis 2018 au Maroc. Le Cash Rebate permet aux productions étrangères de récupérer 20% sur les dépenses engagées sur le territoire marocain et depuis 2023 ce taux est passé à 30%, a-t-elle enchaîné.

Le Congrès mondial des producteurs scientifiques et factuels réunit, du 9 au 12 décembre, les principaux créateurs de contenus scientifiques, historiques et naturels, les diffuseurs, les plateformes OTT et les éditeurs numériques pour un échange fructueux d'idées, de points de vue et de connexions qui façonnent l'avenir des contenus factuels. Le programme de cet événement comprend une gamme importante d'orateurs principaux, de tables rondes et d'opportunités de réseautage conçues pour aborder les questions urgentes auxquelles l'industrie est confrontée. Cette édition, la première en Afrique, promet de susciter des conversations qui façonnent l'avenir de la narration factuelle, selon les organisateurs.

A cette occasion, un dîner de gala a été, organisé lundi soir au Palais Badii, en l'honneur des participants à cet événement en présence, notamment du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, ainsi que de personnalités du monde du 7ème art, de la culture et des médias.

## Settat Ouverture de la 16ème édition du festival national du film d'amateurs

La 16ème édition festival national du film d'amateurs (FNFA) a débuté mardi soir à Settat avec au programme jusqu'au 14 décembre, la projection des films en compétition ainsi que des ateliers et des débats.

Organisé par l'association du 7ème Art de Settat, ce festival se propose de créer un forum national de créativité pour le cinéma d'amateurs à travers la présentation de leurs productions, l'échange d'expériences, la valorisation des capacités créatives ainsi que l'encadrement technique et culturel des cinéastes et acteurs amateurs.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du festival, Said Ennidam a affirmé que cette édition débute avec un nouveau souffle à l'appui de nouvelles techniques et ce, à la faveur du programme lancé par le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication visant à rénover 150 salles de cinéma dans le Royaume.

Sur la programmation de cette édition, M. Ennidam qui est également le président de l'association du 7ème Art de Settat, a fait état, entre autres, d'une rencontre avec le compositeur Said Al Maghribi, ainsi qu'une table-ronde sur l'état des lieux du cinéma africain.

Quant à la compétition officielle, il a indiqué que le comité d'organisation a sélectionné 16 films parmi environ 70 candidatures.

Pour sa part, le président du jury, Mohamed Nadif a mis en avant l'importance de ce festival dans la promotion et la découverte du cinéma amateur, autre l'opportunité qu'il offre en réunissant les professionnels du cinéma.

Outre les projections et les débats programmés, cette 16ème édition réserve un temps de sa vie à des ateliers de formation sur le scénario, l'imagination cinématographique ou encore le jeu d'acteur.



## Festival « Florilège Culturel »

# Présentation de « Maroc Palestine : Rendez-vous avec l'histoire » de Ahmed El Biyaz

L'ouvrage "Maroc Palestine: Rendez-vous avec l'histoire", de son écrivain Ahmed El Biyaz a été présenté, mardi à Rabat, dans le cadre de la 6ème édition du Festival "Florilège Culturel", organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'initiative de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable.

L'ouvrage de plus de 500 pages, publié en français et en arabe, est agrémenté de photographies historiques immortalisant des événements ayant marqué les relations de longue date entre le Maroc et la Palestine.

S'exprimant à cette occasion, le vice-président de l'Association Ribat Al Fath, Mustapha El Jaouhari, a souligné que ce travail littéraire représente une contribution qualitative aux écrits marocains traitant de la Palestine, notant que cet ouvrage met en lumière l'époque contemporaine, avec une analyse exhaustive de plusieurs événements historiques, diplomatiques et politiques et expose les différents aspects de la cause palestinienne.

Ce travail traite du modèle de développement marocain et sa mise en place en matière économique et humaine dans les territoires palestiniens, a-t-il fait savoir, rappelant les rôles importants joués par le Comité Al-Qods et l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif en la matière.

L'ouvrage retrace plusieurs étapes marquantes des relations entre le Royaume du Maroc et la Palestine, a relevé, l'auteur, rappelant le rôle du Royaume dans la construction de l'aéroport de Gaza, où le premier avion à y avoir atterri était marocain.

Réunissant chercheurs, experts, décideurs politiques et acteurs de la société civile, cette 6ème édition du Festival, qui se poursuit jusqu'au 20 décembre, se veut un espace d'échange autour des applications concrètes de l'intelligence artificielle dans des domaines clés tels que la santé, l'éducation, l'environnement et l'économie.

De même, les discussions mettront en exergue les enjeux éthiques et sociaux de cette technologie, dans une optique de développement durable respectueux des valeurs humaines.



**En hommage aux différentes générations d'architectes qui ont façonné le paysage urbanistique marocain**

## Présentation à Dublin d'un beau livre sur l'architecture marocaine

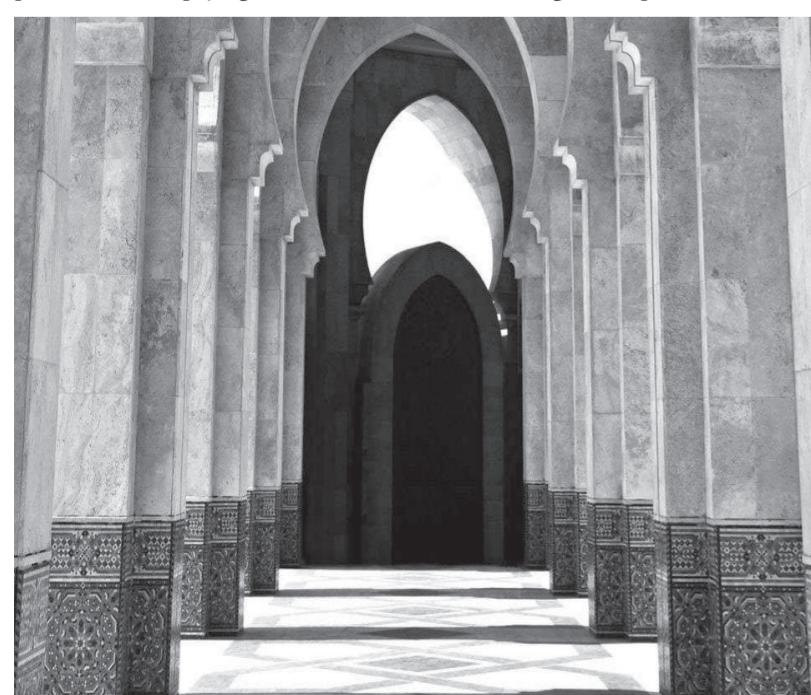
« Contemporary Morocco : Building A New Vernacular Architecture » est réalisé par la Maison d'édition irlandaise GRANDON et supervisé par le célèbre photographe Daniel Holfeld

L'architecture marocaine, distinguée à travers l'histoire par sa splendeur et sa créativité, a été à l'honneur, mardi-soir à Dublin, avec la présentation d'un beau livre retracant les différentes expressions de cet art millénaire d'un Royaume ancestral. Réalisé par la Maison d'édition irlandaise GRANDON et supervisé par le célèbre photographe Daniel Holfeld, sous le titre : « Contemporary Morocco : Building A New Vernacular Architecture », l'ouvrage rend hommage aux différentes générations d'architectes qui ont façonné le paysage urbanistique marocain.

L'influence des artisans de l'architecture traditionnelle marocaine sur le travail des nouvelles générations d'architectes est également mise en valeur dans le livre. C'est une évolution illustrée par les grands projets structurants lancés dans les douze régions du Royaume sous la Conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dont les vastes gares TGV, l'aéroport de Marrakech, le Grand Théâtre de Rabat et le pont Mohammed VI, qui ont révolutionné le paysage architectural marocain tout en gardant sa finesse et son cachet authentique.

S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc en Irlande, Lahcen Mahraoui, a indiqué que l'ouvrage constitue « un puissant témoignage de l'évolution architecturale du Maroc » et met en relief les projets stratégiques transformateurs initiés et réalisés sous la Conduite visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

« Au cours des 25 dernières années, le Maroc a connu une transformation profonde de ses paysages urbains et ruraux », a souligné le diplomate, faisant



sant remarquer que les bâtiments et projets présentés dans le livre représentent « un mélange unique de tradition et de modernité ». Ils témoignent de la collaboration des architectes marocains et internationaux dans la préservation du patrimoine culturel national tout en favorisant l'innovation, a-t-il dit.

M. Mahraoui n'a pas manqué de souligner l'importante évolution des relations entre le Maroc et l'Irlande, notamment dans les domaines de la culture, l'éducation et les affaires.

Pour sa part l'éditeur Daniel Holfeld, qui a derrière lui une longue expérience dans le domaine de l'architecture et la photographie, a indiqué que le livre de plus de 200 pages célèbre à travers 550 photographies et illustrations de 30 projets, la croissance et la transformation remarquables du Royaume du Maroc au cours des dernières décennies.

C'est un voyage à travers le Maroc, mêlant tradition et modernité, a-t-il dit, soulignant que chaque projet architectural au Maroc offre un aperçu des opportunités uniques offertes au Maroc ; des opportunités façonnées par la géographie, des villes côtières aux villages de montagne en passant par les centres urbains en pleine croissance du sud du Royaume.

La cérémonie de lancement du livre a été marquée par la participation de plusieurs personnalités de marque dont des députés irlandais, des ambassadeurs de pays frères et amis, des hommes d'affaires, des académiciens et des journalistes.